

Réagissant à l'attaque de son consulat de Damas **L'IRAN CONTRE-ATTAQUE**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 4

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN



Air Algérie suspend ses vols à destination de la Jordanie et du Liban ^{p. 4}

INVESTISSEMENT
6.600 projets enregistrés jusqu'à fin mars ^{p. 2}

FAUSSES INFORMATIONS SUR L'ALLOCATION CHÔMAGE **La Présidence rassure**

Lire l'article de A. Z. page 2



Notre supplément **AUTOUR DU MONDE** Avec la collaboration de



P. 8 à 9
Un fonds d'aide financière pour mettre fin à la pauvreté extrême



PAR CINA LAWSON¹ ET RORY STEWART²



- Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation numérique du Togo.
- Ex-ministre de l'Aide extérieure du Royaume-Uni

La crise de la dette des pays du Sud entrave l'ambition climatique



PAR MARÍA FERNANDA ESPINOSA¹ ET RISHIKESH RAM BHANDARY²



- Ancienne présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Directeur adjoint de l'Initiative de gouvernance économique mondiale

Le gouvernement américain contre les jeunes pour le climat



Une défaite majeure pour les géants de la tech

PAR JOSEPH E. STIGLITZ

Prix Nobel d'économie et professeur à l'université de Columbia à New-York et auteur principal du rapport 1995 du GIEC.

Fausses informations sur l'allocation chômage

La Présidence rassure

Des informations fallacieuses véhiculées au sujet d'un «prétendu réaménagement des modalités de l'octroi de l'allocation chômage» sont sans fondement, indique dimanche un communiqué de la présidence de la République. «Ces arguties en ce temps bien précis, qui prêtent à confusion, relèvent des fake news, voire de la manipulation», précise la même source.



A. Z.

De toute évidence, pareilles fausses informations qui touchent plus de deux millions de bénéficiaires de l'allocation chômage ne peuvent pas être innocentes.

Rappelons dans ce contexte les récentes fausses informations relayées par certains médias faisant état d'un feu vert donné aux autorités locales de certaines wilayas pour le lancement des opérations de démolition des constructions illicites après l'Aïd El Fitr, alors que rien de tel n'est vrai.

Le ministère de l'Intérieur avait apporté un démenti catégorique à ces informations, tout en rappelant que «la démolition des constructions illicites est une procédure exceptionnelle extrême obéissant à un nombre de règles strictes, notamment l'épuisement de toutes les voies de recours et soumettre la décision de la démolition à une commission spécialisée placée sous la tutelle des ministres de l'Habitat et de l'Intérieur. Ces fausses informations à propos d'un «prétendu réaménagement des modalités de l'octroi de l'allocation chômage» partage un même objectif visant la manipulation de l'opinion.

La présidence de la République a tenu à rassurer dans ce sens que «cette mesure phare qui a pour objectif de soulager une frange de la société, notamment nos jeunes, est un acquis irréversible et que rien ne changera concernant les modalités d'octroi de cette allocation chômage qui ouvre également droit à une couverture sociale et à la carte Chifa». Notons dans ce sens que plus de 2 millions de jeunes chômeurs ont reçu des allocations chômage en janvier dernier, selon les déclarations du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, lors de son intervention, le 13 février dernier, devant la commission de la santé et du travail de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans ce même cadre, le ministre a également souligné que 323.495 bénéficiaires de l'allocation chômage ont déjà obtenu des contrats de travail au cours de l'année 2023, et que 288.702 autres bénéficiaires avaient été orientés vers des centres de formation professionnelle pour décrocher des diplômes et multiplier leur chance de trouver un job auprès des entreprises économiques, notamment, qui bénéficient de mécanismes incitatifs pour tout recrutement des jeunes bénéficiaires de ce dispositif.

Investissement

6.600 projets enregistrés jusqu'à fin mars

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a enregistré jusqu'à fin mars dernier, 6.600 projets d'investissement déclarés d'une valeur de près de 3.200 milliards de DA, a indiqué, dimanche à Alger, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, affirmant que ce chiffre doublera à l'avenir grâce à l'abondance du foncier économique.

M. Rekkache est ainsi intervenu lors d'une cérémonie organisée par l'agence au siège de la Banque

nationale de l'habitat (BNH), pour la remise des décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement, en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Mourad Slimane Benamer, de membres du Gouvernement, de walis de la République, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de directeurs généraux d'établissements économiques publics.

Tebboune reçoit le premier ministre palestinien et le ministre des Affaires étrangères de Biélorussie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, M. Mohammad Mustafa, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté na-

tionale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama.

Le Président de la République a reçu, au cours de la même journée, le ministre des Affaires

étrangères de la République de Biélorussie, M. Sergueï Aleïnik, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Victime et bourreau !

L'ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU a demandé, le samedi 13 avril, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU « pour condamner sans équivoque l'Iran pour ces graves violations et agir immédiatement pour désigner le CGRI (le Conseil des Gardiens de la Révolution iranien, NDLR) en tant qu'organisation terroriste », a-t-il écrit dans sa lettre transmise à l'ambassadrice maltaise Vanessa Frazier, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU en ce mois d'avril. Cela aurait été logique pour tout autre pays d'introduire pareille demande, mais quand il s'agit d'Israël, on est en droit de s'interroger sur les véritables visées d'une pareille action. Tout simplement parce que l'entité sioniste n'a jamais reconnu les résolutions de l'ONU. Parce que l'entité sioniste foule aux pieds les résolutions de l'ONU, pour ne parler que des plus récentes, qui l'appellent depuis plus de cinq mois à cesser les massacres de civils à Ghaza, sans trouver aucun écho. Parce que l'ONU appelle à un cessez-le-feu à Ghaza alors qu'Israël continue à tirer sur tout ce qui bouge dans les territoires palestiniens occupés. Parce que l'entité sioniste continue à installer des colonies dans les territoires palestiniens occupés alors que l'ONU condamne cette entreprise colonialiste. Il existe de nombreuses raisons qui sonnent « faux » quand Israël va au Conseil de sécurité de l'ONU pour plaider une cause de victime, pourtant c'est que l'entité sioniste s'est empressée à faire, immédiatement, après l'attaque des drones iraniens sur des cibles militaires israéliennes.

Pourquoi cette attaque des Iraniens contre des cibles israéliennes ? Habituellement, l'Iran ne

répondait pas aux provocations israéliennes, qui sont très nombreuses, se limitant à prendre acte et se réserver le droit de répondre. Mais cette récente attaque contre sa représentation diplomatique à Damas en Syrie ne devait pas passer comme les autres. C'est ce qu'ont laissé entendre les dirigeants iraniens après l'enterrement des victimes de cette attaque contre un lieu protégé par les Conventions de Vienne de 1961 et 1963 sur les relations diplomatiques et consulaires. L'Iran avait demandé également, le 1^{er} avril dernier, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité à la suite de l'attaque contre son consulat à Damas, en Syrie, qui a fait « plusieurs morts et blessés parmi les membres de son personnel, y compris des conseillers militaires de haut rang ». L'attaque en question a été condamnée par la quasi-totalité des délégations qui ont appelé au respect de l'inviolabilité des installations et du personnel diplomatiques et consulaires. Lors de cette réunion d'urgence du Conseil de sécurité, la représentante de Malte a jugé que la situation est « intenable », relevant que « la désescalade doit être la priorité absolue et cela démarre par la mise en œuvre de la résolution 2728 (2024), ce qui signifie un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza ». Non sans avertir dans ce sillage qu'il faut éteindre l'incendie de la guerre avant qu'il ne soit trop tard ». Le même Conseil de sécurité qui devait se réunir hier dimanche 14 avril à 20 heures (GMT) suite à la demande du représentant d'Israël tient justement l'occasion pour forcer la mise en œuvre de la résolution 2728. Sinon, il y a un risque d'éclatement de la poussière du Moyen-Orient.

Washington

Faid participe aux réunions de la banque mondiale et du FMI

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, participera aux travaux des réunions de printemps de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), prévues du 15 au 20 avril en cours à Washington, a indiqué dimanche le ministère dans un communiqué.

«Dans le cadre de ses engagements internationaux, le ministre des Finances, Laaziz Faid et en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement, conduira une délégation de son département ministériel pour participer du 15 au 20 avril 2024, aux travaux des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du FMI, prévues à Washington D.C (Etats-Unis)», précise le ministère.

Ces réunions qui constituent une occasion pour discuter des défis économiques mondiaux, du développement économique, de la stabilité financière et d'autres ques-

tions pertinentes, comprennent des sessions plénières, des séminaires, des tables rondes et des événements parallèles, où les participants pourraient discuter de politiques, partager des idées et rechercher des solutions aux problèmes économiques et financiers mondiaux.

Elles offrent également un forum pour des rencontres bilatérales entre les représentants des pays membres, les dirigeants des institutions internationales et d'autres parties prenantes, ajoute la même source.

A cette occasion, M. Faid prendra part aux réunions statutaires du groupe de la BM (Comité de développement, G-24, Comité monétaire et financier international...) et se réunira avec les hauts responsables de cette institution pour notamment, explorer les voies et moyens visant à renforcer la coopération entre les deux parties, à maximiser son impact, tout en s'assurant de son alignement avec les objectifs de développement de l'Algérie.

M. Faid aura également à participer aux côtés des autres ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à la réunion programmée avec la directrice générale du FMI et à rencontrer les hauts responsables de cette institution pour échanger sur les tendances économiques mondiales actuelles, les défis et les opportunités ainsi que les perspectives de croissance économique et de stabilité financière.

En marge de sa participation à ces réunions de printemps, le ministre des Finances rencontrera ses homologues des autres pays membres et les hauts représentants d'autres institutions financières internationales et régionales pour discuter de questions bilatérales, en sus de sa participation à des événements parallèles, selon le communiqué.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est :** SO.DI. PRESSE

Pétrole

Les prix pourraient augmenter davantage

Les cours du pétrole sont montés vendredi à un sommet inégalé depuis plus de cinq mois.

El-Houari Dilmi

« Le prix du baril de Brent va nettement augmenter si la crise au Moyen-Orient va perdurer, notamment, après la réaction menée par l'Iran contre l'entité sioniste, dans la nuit de samedi à dimanche », a indiqué, hier dimanche, l'expert en questions énergétiques et ancien Pdg d'une filiale de Sonatrach, Baghdad Mendouche. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, l'expert a pronostiqué « une nette augmentation du prix du baril de Brent si la situation qui prévaut au Moyen-Orient va perdurer ». Une augmentation qui, selon lui, a « déjà débuté, car le prix du baril de Brent est passé de 91,5 \$ à 92 \$, soit une hausse d'un demi-dollar », a-t-il précisé. « Cet accroissement du prix du baril de Brent ne peut être expliqué, uniquement, par la situation géopolitique avec le conflit entre l'Iran et l'entité sioniste ou encore l'agression barbare menée par cette dernière contre la bande de Gaza, depuis plus de six mois », a encore estimé l'expert en questions énergétiques. Pour ce dernier, « plusieurs facteurs sont à l'origine de cette hausse, à commencer par l'augmentation de la demande mondiale exprimée en cette période de l'année, avec l'arrivée de la saison estivale ». Selon les prévisions, « la prochaine saison estivale sera marquée par une forte demande de transport aérien et une

mobilité routière accrue », a expliqué Baghdad Mendouche, ajoutant que « les prévisions sur l'économie mondiale sont optimistes et les chiffres de croissance également ».

« L'ALGÉRIE DOUBLEMENT AVANTAGÉE »

En d'autres termes, « la demande de pétrole sera beaucoup plus importante et aura un impact sur son prix », a estimé l'invité de la Radio. « L'augmentation du prix du pétrole trouve son explication, également, dans les décisions prises par l'Opep+, depuis 2022, concernant la diminution de la production du pétrole de 2,2 millions de barils par jour, ainsi que dans la crise en mer Rouge », a encore souligné l'expert. « Cet état de fait sera profitable à tous les producteurs de pétrole, dont l'Algérie », a poursuivi l'hôte de la Radio, selon lequel « l'Algérie va être doublement avantagée, car le pétrole algérien, référencé Sahara Blend, coûte plus cher et connaît une forte demande auprès de l'industrie du raffinage ». « D'autre part, l'Algérie va tirer avantage de ses contrats gaziers, à long terme, qui ont été renégociés à la hausse en 2021 et 2022 », a-t-il ajouté. Rappelant que le prix du gaz est indexé sur celui du pétrole, Baghdad Mendouche a estimé que l'Algérie « va profiter d'un meilleur prix pour le baril de pétrole et de meilleures recettes pour les contrats gaziers à long terme ».

El-Meniaâ

Quatre morts et un blessé dans un accident de la route

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu, dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile. Cet accident s'est produit, samedi soir, au niveau du point kilométrique PK-70 sur le tronçon de la route nationale RN-51 reliant El-Meniaâ à Timimoun, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique causant la

mort, sur place, de 4 passagers et des blessures à un autre, a-t-on précisé. Les dépouilles ont été acheminées vers la morgue de l'établissement public hospitalier, "Colonel Mohamed Chabani", au chef-lieu de wilaya, alors que la personne blessée a été transférée vers le service des urgences de cette structure de santé, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

Annaba

Un bus se renverse, 30 blessés

Un accident de la route s'est produit dimanche dans la commune d'Aïn Berda, dans la wilaya d'Annaba, a fait 30 blessés, selon la direction de wilaya de la protection civile.

L'accident, qui s'est produit sur la route nationale n°21, près des limites administratives de la commune d'Aïn Berda, provoqué par le dérapage puis le renversement d'un bus de transport de travailleurs du

complexe sidérurgique d'El Hadjar, a provoqué des blessures à 30 personnes âgées de 19 à 55 ans. Ces dernières ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital d'Aïn Berda, a précisé la même source.

Les services de sécurité territoriale ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident a-t-on conclu.

Education

Appel à poursuivre le travail avec la même détermination

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a appelé les directeurs de l'Education des différentes régions du pays à intensifier les visites sur le terrain dans les établissements scolaires et à s'enquérir de leur bon fonctionnement au cours du 3e et dernier trimestre de l'année scolaire 2023-2024, indique dimanche un communiqué du ministère.

Lors d'une conférence nationale présidée samedi via visioconférence, en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'éducation et du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC), M. Belaabed a insisté sur la nécessité d'intensifier les visites sur le terrain dans les établissements scolaires, de s'enquérir de leur bon fonctionnement et des prestations de res-

tauration scolaire», précise le communiqué.

Le ministre a également appelé à « redoubler de vigilance et à s'enquérir de l'état des établissements scolaires dans les régions ayant connu des perturbations météorologiques récemment en coordonnant avec les autorités locales dans les cas nécessitant leur intervention ».

Concernant les opérations programmées dans le calendrier administratif du 3e trimestre de l'année scolaire en cours, le ministre a souligné la nécessité de « finaliser toutes les dispositions liées à la préparation des examens scolaires nationaux, en commençant par les centres de déroulement de l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres, en veillant à assurer le bon déroulement de l'examen

de validation de niveau pour les apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), outre la préparation de l'examen d'évaluation des acquis du cycle primaire prévu les 12, 13 et 14 mai prochains ».

M. Belaabed a également ordonné l'organisation d'un « programme riche selon les thèmes prévus dans la circulaire concernant la célébration de la Journée du savoir, célébrée le 16 avril de chaque année, en assurant une large couverture médiatique de cet événement important ».

Le ministre a souligné, par ailleurs, « la nécessité d'assurer un suivi réel de la mise en œuvre des étapes du mouvement annuel des fonctionnaires selon le calendrier annoncé et une large médiatisation des dates et des délais », conclut le communiqué.

Hadj

Les pèlerins souhaitant voyager en groupe appellés à réserver sur un même vol

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), a appelé, dimanche dans un communiqué, les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj « Bawabet El Hadj Dz+ » et l'application « Rakb El Hadjidj », à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour

assurer la réservation de leurs billets sur un même vol.

« L'ONPO informe tous les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj « Bawabet El Hadj Dz+ » et l'application « Rakb El Hadjidj », à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour

assurer dans un même groupe (hommes et femmes), sans oublier de préciser la relation avec le Maâhram, afin d'assurer la réservation de leurs billets sur un même vol », lit-on dans le communiqué. A noter que la réservation du billet de voyage est définitive et ne peut être modifiée, conclut le communiqué.

Raiña Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

Ils n'avaient pas beau coup d'instruction mais combien en avaient à cette période

? Leur seul épanchement était de saluer avec un grand sourire.

Les ouvriers en tenue bleue de Chine, les vieux avec leur turban et les employés avec leur costume qui n'avait pas pour but de coller à la dernière mode mais seulement de paraître aux yeux des autres avec dignité.

Ce sont à eux que nous devons tout, les études, le luxe de l'insouciance de la jeunesse et plus tard une vie professionnelle qu'ils n'auraient jamais eu l'idée d'espérer.

Ils avaient la démarche de ceux qui portaient le fardeau d'un dur labeur, sans jamais se plaindre car ils rendaient grâce au ciel de leur donner les moyens de subsistance. Juste ce qu'il fallait, sans prétention ni jalousie envers ceux qui avaient compris combien l'époque était propice aux plus malins pour gagner en un seul mois ce qui leur aurait coûté une vie de travail pour l'atteindre.

Certes, certains avaient le sens de l'argent et les très rares qui parvenaient à la richesse, elle était la garante de leur existence, pas le porte-drapeau de leur prétention.

C'est à eux qu'on doit tout et à personne d'autre. Ils ont notre reconnaissance éternelle et nos excuses de les avoir moqués, croyant que notre instruction et notre modernité vestimentaire et culturelle nous faisaient vivre

dans une autre humanité.

Il avait fallu grandir pour comprendre qu'ils l'avaient au fond de l'âme, cette hu-

manité. Pas besoin d'études poussées pour y avoir sa place aux premiers rangs.

Leurs visages étaient marqués par le labeur, souvent au-dessus d'un corps vouté par le travail et qui n'avait jamais connu le sport ni même en avoir eu l'idée d'en faire.

Nous avons mis des décennies pour nous construire et comprendre véritablement le monde et le sens de la vie. Leur sourire devait cacher cette malicieuse certitude qu'ils avaient compris le sens du travail dès leur plus jeune âge. Car dans leur situation humble, le sens de la vie s'invitait très tôt à leur connaissance.

Nous n'étions pas riches, loin de là, mais nous pensions pourtant être bien au-delà du niveau financier de ces gens humbles. Nous n'avions pas compris que leur richesse était immensément supérieure à la nôtre qui n'était faite que de prétention et de léger mépris. Ils nous ont faits et je voudrais leur rendre hommage à travers quelques portraits dans les prochaines rubriques. Ils ne sont certainement plus de ce monde mais ils m'entendent dire des mots qu'ils ne comprendront pas comme une moquerie mais comme une grande tendresse à leur égard. Car ils n'avaient pas besoin de faire de hautes études pour savoir que l'humour permet aux êtres humains de camoufler leurs sentiments. Ils en étaient les maîtres.

Réagissant à l'attaque de son consulat de Damas L'Iran contre-attaque

Pendant quelques heures, dans la nuit de samedi à dimanche, le monde a-t-il oublié le génocide en cours à Ghaza ? Certainement pas, mais tous les regards étaient rivés vers la riposte iranienne lancée en réponse à l'attaque de l'entité sioniste, survenue le 1^{er} avril dernier, de son consulat de Damas. Une attaque qui a fait, rappelons-le, au moins 13 victimes dont des hauts gradés des Gardiens de la révolution iraniens.

Mohamed Mehdi

Selon différentes sources, l'arsenal utilisé par l'Iran dans son attaque contre des «objectifs ciblés» dans l'entité sioniste, correspond à pas moins de 300 projectiles, dont plus 150 drones et ainsi que des dizaines de missiles balistiques. Le représentant de l'Iran auprès des Nations unies, Amir Saeed Irani, a déclaré dimanche que la réponse de Téhéran était une «légitime défense», «comme le stipule l'article 51 de la Charte des Nations unies».

Le même responsable a mis en garde Israël «contre toute action militaire». «Nous nous engageons à répondre à toute menace, et nous nous engageons à répondre légalement à toute agression qui vise nos intérêts et notre intégrité territoriale», a-t-il ajouté.

Pour le Commandant des Gardiens de la révolution iraniens, l'opération «a été limitée et réussie». «Nous avons frappé les sites qui constituaient le point de départ pour cibler notre consulat en Syrie. Nous aurions pu lancer une vaste opération, mais nous avons identifié des cibles spécifiques dans les territoires occupés».

Le Chef d'état-major iranien a, de son côté, affirmé que l'opération était «terminée» et qu'elle a conduit «à la destruction de deux sites militaires israéliens importants». «Mais nous réagirons avec force si Israël cible nos intérêts», dit-il encore, ajoutant que «si Washington participe à une attaque contre nous, nous ciblerons ses bases dans la région».

LES ALLIÉS D'ISRAËL PARTICIPENT À L'INTERCEPTION DES DRONES IRANIENS

L'entité sioniste a annoncé, hier, avoir pu intercepter «99%» des missiles et des drones lancés par l'Iran. La réalité est que plusieurs pays ont participé à protéger Israël dans cette attaque, considérée comme la première que l'Iran mène directement dans les territoires occupés.

Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a déclaré dimanche que ses forces armées avaient intercepté des «dizaines de drones et de missiles en provenance d'Iran, d'Irak, de Syrie et du Yémen, qui se dirigeaient vers Israël».

Austin a ajouté : «Nous ne cherchons pas le conflit avec l'Iran, mais nous n'hésiterons pas à agir pour protéger nos forces et soutenir la défense d'Israël».

Selon ABC News, les forces navales américaines «ont abattu environ 70 drones d'attaque iraniens lancés en direction d'Israël». Un responsable américain anonyme, cité par Al Jazeera, a déclaré qu'un destroyer de la marine en Méditerranée orientale avait également abattu un nombre indé-

terminé de missiles balistiques tirés par l'Iran. Outre l'assistance militaire américaine, la France et le Royaume-Uni ont également participé à l'interception des missiles et des drones iraniens. Même la Jordanie a déclaré avoir éliminé des projectiles au-dessus de son espace aérien.

RÉACTIONS OCCIDENTALES : LE DOUBLE STANDARD

Dans le chapitre des réactions internationales, il faut noter celles dénonçant l'opération iranienne qui relèvent clairement de l'attitude du «double standard», élevée au grade de quasi «principe diplomatique», par des puissances occidentales.

Le silence tout court des Etats-Unis et de la France, lors de l'attaque iranienne du 1^{er} avril dernier, s'est vite transformé, hier, en «ferme condamnation» de l'Iran et en «solidarité» avec Israël.

Le président américain, Joe Biden a, dans une publication sur X (ex-Twitter), «condamné ces attaques avec la plus grande fermeté», les qualifiant d'«éhontées» et réaffirmant son soutien «inébranlable» à Israël.

Silencieuse lors de l'attaque iranienne du 1^{er} avril contre une représentation diplomatique iranienne, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a également exprimé, dimanche sur X, sa «ferme condamnation de l'attaque flagrante et injustifiable de l'Iran contre Israël». «J'appelle l'Iran et ses mandataires à cesser immédiatement ces attaques. Tous les acteurs doivent maintenant s'abstenir de toute nouvelle escalade et œuvrer au rétablissement de la stabilité dans la région», a-t-elle ajouté.

Egalement silencieux sur l'attaque iranienne, le président français Emmanuel Macron a «condamné avec la plus grande fermeté l'attaque sans précédent lancée par l'Iran contre Israël, qui menace de déstabiliser la région», exprimant sa «solidarité avec le peuple israélien et l'attachement de la France à la sécurité d'Israël».

L'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne ont également condamné «avec la plus grande fermeté» l'attaque iranienne.

Al Jazeera English (AJE) a rapporté hier que le ministère iranien des Affaires étrangères a convoqué les ambassadeurs du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne après la condamnation par ces pays de l'attaque menée par Téhéran contre Israël. «Le directeur pour l'Europe occidentale du ministère iranien des Affaires étrangères a accusé ces trois pays de faire «deux poids, deux mesures» en s'opposant, au début du mois, à une déclaration du Conseil de sécurité des Nations unies rédigée par la Russie,

sie, condamnant l'attaque israélienne contre une représentation diplomatique de l'Iran en Syrie», écrit AJE.

APPELS À LA RETENUE

D'autres pays ont également réagi hier à la réaction iranienne contre l'entité sioniste. Le Qatar a exprimé sa «profonde inquiétude» et appelé «toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue».

L'Arabie Saoudite a appelé «toutes les parties à épargner à la région et à ses habitants les dangers de la guerre», alors que l'Egypte a mis en garde contre le «risque d'expansion régionale du conflit».

La Russie a aussi appelé «toutes les parties impliquées» à la «retenue», affirmant compter sur les Etats de la région pour «trouver une solution aux problèmes existants, par des moyens politiques et diplomatiques».

La Chine a aussi exprimé sa profonde préoccupation concernant l'aggravation de la situation et a appelé les parties concernées à «faire preuve de calme et de retenue afin d'éviter une nouvelle escalade» des tensions.

Pour le Mouvement de résistance islamique (Hamas), l'opération militaire iranienne contre l'entité sioniste est un «droit naturel et une réponse méritée au crime de bombardement du consulat iranien à Damas».

Un porte-parole des Houthis du Yémen a qualifié l'attaque iranienne contre Israël d'acte légitime en réponse à l'attaque contre le bâtiment du consulat iranien à Damas en Syrie au début du mois.

ISRAËL CONTINUE SES MASSACRES À GHAZA

Pendant ce temps, à Ghaza, l'armée israélienne continue de massacrer les populations civiles. Le ministère de la Santé de l'enclave assiégée a annoncé, dimanche 191^e jour de l'agression, que le bilan du génocide sioniste s'est alourdi à 33.729 morts et 76.371 blessés. La même source a fait état d'au moins 43 martyrs et plus de 62 blessés au cours des dernières 24 heures».

Dimanche, au moins 5 Palestiniens, dont une femme, sont tombés en martyrs, et d'autres ont été blessés par l'artillerie de l'occupation israélienne visant des Palestiniens déplacés qui tentaient de regagner leurs foyers dans le nord de la bande de Ghaza.

Des sources locales, citées par l'agence Wafa, ont déclaré que les forces d'occupation, stationnées près de la rue Al-Rashid, dans la ville de Ghaza, ont tiré des obus d'artillerie, des bombes incendiaires et des bombes lacrymogènes sur des centaines de personnes déplacées alors qu'elles tentaient de retourner vers le nord de l'enclave.

Satisfaction de la population iranienne



voirs par mesure de précaution.

A Isphahan (centre), des personnes se sont rassemblées autour de la tombe du général Mohammad Reza Zahedi, le plus haut gradé des sept membres des Gardiens de la révolution tués dans le consulat iranien à Damas.

A

Téhéran, les manifestants se sont réunis sur la place Palestine, dans le centre, peu après l'annonce du lancement de l'opération "Promesse honnête" par les Gardiens de la révolution.

"Mort à Israël", "Mort à l'Amérique", ont-ils scandé, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les manifestants brandissaient des drapeaux iraniens et du Hezbollah libanais. Certains d'entre eux exhibaient le portrait du général Qassem Soleimani, l'architecte des opérations militaires iraniennes au Moyen-Orient, tué en janvier 2020 par une frappe américaine en Irak. Les dirigeants iraniens, dont le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, avaient promis de "punir" Israël après la frappe imputée à Israël ayant visé le consulat iranien à Damas et tué sept militaires iraniens le 1^{er} avril.

«GIFLE»

Une immense banderole avait été suspendue depuis quelques jours sur un immeuble de la place Palestine pour appeler, en hébreu, les Israéliens à se "mettre à l'abri".

Dans la nuit, une nouvelle fresque murale a été dévoilée sur la place. Elle montre un drapeau israélien déchiré avec des missiles en arrière-plan, avec comme slogan menaçant: "La prochaine gifle sera plus violente".

De brefs rassemblements se sont également tenus devant l'ambassade britannique, en l'absence de représentations des Etats-Unis et d'Israël, deux pays avec lesquels l'Iran n'a pas de relations diplomatiques.

Le calme régnait dans les autres quartiers de l'immense capitale, où des files d'attente se sont formées à certaines stations-service afin de remplir les réservoirs par mesure de précaution.

«PLUS DE SÉRIEUX»

Interrogée samedi par l'AFP avant les frappes, Maryam, une salariée de 43 ans, avait déclaré espérer qu'un " compromis" puisse être trouvé "pour éviter qu'une guerre ne commence et que des innocents ne meurent".

"Si Dieu le veut, notre gouvernement va privilégier la raison à l'émotion. Si c'est le cas, il ne devrait pas y avoir de conflit", souhaitait également Salehi, un fonctionnaire à la retraite de 75 ans.

Mais certains Téhéranais espéraient une réaction des autorités plus forte que lors des précédents assassinats de militaires iraniens imputés à Israël.

"Nous devons cette fois répondre avec plus de sérieux et de détermination", a réagi Youssef, 37 ans, employé du privé.

Pour Ehsan, un professeur d'université de 43 ans, il est "logique" de riposter car les Israéliens "ont attaqué un bâtiment diplomatique iranien" à Damas. "La guerre est toujours mauvaise et inquiétante mais elle est parfois nécessaire pour parvenir à la paix", a-t-il ajouté. Dans ce climat d'inquiétude et d'incertitude, le rial, la monnaie nationale, est tombé samedi à un plus bas historique, à environ 650.000 pour un dollar sur le marché parallèle.

Air Algérie suspend ses vols à destination de la Jordanie et du Liban

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé dimanche dans un communiqué la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à nouvel ordre», a-t-elle indiqué. La compagnie aérienne nationale a invité ses «clients concernés par cette annonce à contacter leurs agences ou le centre d'appels (+21321986363) de la compagnie pour obtenir plus d'informations ou pour se renseigner sur toute éventuelle évolution».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA D'AIN TEMOUCHEBT
N° D'Immatriculation Fiscale (DEP) :
000146019005648

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65, alinéa 02 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Aïn Témouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DEP/A.T/2024, paru aux quotidiens nationaux «النهار» et «LE Quotidien d'Oran» en date du 21/02/2024, relatif à la Réhabilitation et mise à niveau des anciennes résidences universitaires d'Aïn Témouchent (2^{ème} Tranche), que le résultat de l'appel d'offre est le suivant :

Projet	Entreprise	Montant de la soumission TTC (en DA)	Montant après correction TTC (en DA)	Note tech	Délai	Obs
la Réhabilitation et mise à niveau des anciennes résidences universitaires d'Aïn Témouchent (2 ^{ème} Tranche).	LAOUEDJ Amel NIF : 290462300135193	49.252.910,00	49.253.981,00	53,35	03 mois	Moins disante

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance de leurs résultats peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la D.E.P au plus tard (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, est cela conformément à l'article 82 alinéa 3 de décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès de la commission des marchés compétente (commission des marchés publics de la wilaya) conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

ANEPE N° 2431004384 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran

Daira de BIR EL DJIR

Commune de BIR EL DJIR

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le président de l'assemblé populaire communal de BIR EL DJIR, déclare que l'avis d'adjudication paru dans les quotidiens nationaux (النهار, Le Quotidien D'Oran) le 11/02/2024 et le 11/02/2024

INTITULE

Adjudication relative les droits et les obligations liés à la mise en adjudication des sites Destinés à l'affichage publicitaire, relevant du domaine public au Niveau du territoire de la commune de bir el djir En contrepartie

De la fourniture, la pose, l'entretien d'un ensemble de mobilier Urbain et du versement d'une redevance annuelle Clause administratives, technique et financières

Motif :

- Erreur dans le cahier de charge.
- Absence de qualification enchérisseurs.

BIR EL DJIR le :..... 2024 vjlo 10

Le président de l'APC

ANEPE N° 2431004470 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA - DAIRA D'OGGAZ - COMMUNE DE RAS EL AIN AMIROUCHE
NIF : 42100200002901201042

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 46 DE LA LOI N° 23-12 DU 5 AOUT 2023 FIXANT LES REGLES GENERALES RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS , ARTICLE 65 ET 82 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16-09-2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'AVIS D'APPPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024 PARRU DANS LES JOURNAUX EL-DJAZAIR EN DATE DU 29/02/2024 ET QUOTIDIEN D'ORAN EN DATE DU 03/03/2024 DU PROJET SUIVANT : REHABILITATION DES ECOLES PRIMAires A RAS EL-AIN AMIROUCHE
LOT 01: REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE CHAHID DJELLOUL MAZOUZ ABDELKADER-KAROUN
LOT 02 : REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE CHAHID DJABOUR LAKHDAR A RAS EL-AIN AMIROUCHE
LOT 03 : REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE RAS EL-AIN AMIROUCHE (RENOUVELLEMENT DES PORTES ET FENETRES DES CLASSES)
LOT 04 : REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE CHAHID MEGUENNI MILOUD GLENZA (MUR DE CLOTURE)
QUE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES REUNIE EN DATE DU 19/03/2024 (SEANCE EVALUATION DES OFFRES) PROPOSE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE A L'ENTREPRISES SUIVANTE :

N° et désignation de lot	Domination de l'entreprise+ NIF	MONTANT TTC	Délai de réalisation	Note de l'offre technique	Observation
LOT N° 01: Réhabilitation de l'Ecole Primaire CHAHID Djelloul Mazouz Abdelkader-Karoun	BOUGUERBA OTHMANE Mohamed Reda - ORAN NIF : 191310109941104	1.417.290,00	02 Mois	36/60	Qualifié et Moins-disant
LOT N° 02 : Réhabilitation de l'Ecole Primaire CHAHID djabour lakhdar a Ras El-Ain Amirouche	KHELFA Menad -SAIDA NIF : 180201500087142	1.720.145,00	01 Mois	46/60	Qualifié et Moins-disant
LOT N° 03 : Réhabilitation des Ecoles Primaire de la commune de Ras El-Ain Amirouche (Renouvellement des portes et fenêtres des classes)	KHELFA Menad -SAIDA NIF : 180201500087142	9.262.960,00	02 Mois	43/60	Qualifié et Moins-disant
LOT N° 04 : Réhabilitation de l'Ecole Primaire CHAHID Meguenni Miloud Glenza (mur de Clôture)	BRAHIMI Mohamed-ORAN NIF : 176310514226183	1.972.942,65	01 Mois	54/60	Qualifié et Moins-disant

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 82 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16-09-2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATION DES SERVICES PUBLICS ET DELEGATION : LES SOUMISSIONNAIRES INVITE CONTESTANT LE CHOIX OPERÉ PAR LE SERVICE CONTRACTANT (EVALUATION DE CANDIDATURE, OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE) DANS UN DELAI DE 03 JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS PEUT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE, DANS LES DIX (10) JOURS QUI SUVENT LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS

LE P/A.P.C

ANEPE N° 2431004389 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Naama

DIRECTION de l'administration locale

NIF : 415002000045049

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024

Conformément aux dispositions de l'article 40, du décret présidentiel N° 15/247 daté de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Nâama porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 paru dans les quotidiens nationaux (El Djomhorai en date du 14/01/2024 Le Quotidien d'Oran en date du 15/01/2024) relatif à l'opération «**Acquisition des équipements administratif au profit nouveau siège APW**» pour les lots suivantes :

Lot N° 01 : Acquisition des équipements bureautiques

Lot N°02 : Acquisition d'équipements informatique

Lot N°03 : Audiovisuelle,

A l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – lot ouverture des plis- de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Nâama en date du 01/02/2024; l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 est déclaré infructueux au motif «**Aucun offre conforme le cahier des charges**».

LE WALI

ANEPE N° 2431004450 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

Tlemcen

Un programme de plus de 5.000 logements

Le programme de 5.008 unités de logements, toutes formules confondues, pour l'année 2024, a été dévoilé par le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, lors de la dernière session de l'APW, qui s'est tenue récemment.

Khaled Boumediene

Dressant un bilan des actions de l'État prévues cette année, le premier responsable de la wilaya a souligné que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'application du programme du président de la République visant la réalisation de 1 million de logements au titre du quinquennat 2020-2024, affirmant que 50 logements de type LPL et 90 autres de ce cet important programme ont été respectivement attribués dernièrement dans les communes de Hennaya et Chetouane. Le programme de construction des logements publics aidés (LPA) connaît, selon le wali, un léger retard en raison des désistements de certains promoteurs immobiliers, qui refusent des assiettes foncières difficiles pour la réalisation de leurs logements. « Face à ce constat, une commission technique va établir la liste des nouveaux promoteurs qui remplaceront les promoteurs défaillants et se chargeront de la réalisation de ce type de logements, pour satisfaire la demande des nombreux citoyens », a souligné le wali de Tlemcen.

S'agissant des lotissements sociaux, Youcef Bechlaoui, a indiqué que quelque 1419 parcelles de terrain ont été re-

censées et 33 lotissements sociaux créés à travers certaines communes de la wilaya. En outre, 699 aides financières ont été attribuées notamment dans la commune de Remchi où près de 980 parcelles sont en cours de régularisation. Plusieurs lotissements destinés à l'habitat rural groupé dans les communes situées dans le Sud de la wilaya, ont été créés dans le cadre du fonds spécial de développement économique des hauts plateaux, pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion des activités agricoles. Dans ce contexte, le wali a exhorté l'ensemble des présidents de l'APC, chefs de daïra, directeurs de l'exécutif ainsi que les services techniques, bureaux d'étude et entreprises de réalisation à redoubler d'efforts pour concrétiser ces opérations et construire tous les logements, plus particulièrement les logements sociaux dans les délais impartis, pour « donner accès à nos concitoyens, toutes franges confondues, à un logement décent ». « C'est une obligation qui doit nous nous engager, nous devons tous se mobiliser, pour concréteriser le voeu cher du citoyen qui aspire à un toit, surtout pour celui qui vit dans des conditions difficiles et inhumaines, sans eau, ni assainissement, ni gaz, ni

commodité, ou pour le citoyen qui paie un loyer insupportable pour sa famille ».

Dans le même sillage, le wali a annoncé la création d'une plateforme numérique. « Cette plateforme est désormais disponible depuis plus de 20 jours, pour permettre de suivre en permanence et instantanément la situation physique du chantier et le planning des tâches des différents projets de construction, tout en restant sur place. Cette plateforme nous permet aussi de suivre de près toutes les étapes préalables au lancement des travaux, tels que le cahier des charges, l'appel d'offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres, l'attribution provisoire et le visa du contrôle financier ainsi que la gestion des différentes opérations relevant des plans communaux de développement ou du fonds commun des collectivités locales. Une deuxième application gratuite est également possible sur l'iPhone, pour suivre avec les photos et les détails critiques tous les projets ».

M. Bechlaoui a saisi cette occasion pour remercier le directeur du contrôle financier, Hocine Attab, et l'ingénieur-informaticien de la DAL, Abdelghani Lalout, pour les efforts déployés en matière de numérisation et d'approbation des crédits avec une célérité sans égal.

Mostaganem

La production d'olives en hausse



La production oléicole a atteint un volume de près de 300.000 quintaux, durant l'actuelle saison agricole (2023-2024), selon la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mostaganem. Le bilan définitif établi par le service de la régulation et de l'appui technique de la DSA indique que la campagne de cueillette des olives, qui vient de s'achever dans cette collectivité locale du Nord-ouest du pays, a permis d'enregistrer "une production abondante" d'olive de table estimée à 295.260 quintaux (qx) et un rendement appréciable évalué à 43 qx à l'hectare.

Le volume de production réalisé dépasse, à hauteur de 26%, les prévisions de la DSA, qui tablait sur un volume de 233.000 qx et un rendement moyen de 34 qx à l'hectare, a fait observer la même source. Il est à signaler que la production a été réalisée sur une superficie cumulée estimée à 6.817 hectares consacrée à la filière oléicole "peuplée" de quelque 11 millions d'oliviers dont 1 million destiné à la production intensive. Il convient de rappeler, par ailleurs, que la wilaya de Mostaganem a réalisé, durant la campagne de cueillette de 2022-2023 une production de 245 millions de qx, représentant une hausse de 50% en comparaison avec la campagne

précédente (2021-2022), qui a été marquée par un net recul de la production en raison des conditions climatiques défavorables, notamment la sécheresse qui avait sévi dans la région. La totalité de la production a été écoulée directement dans les marchés, en raison de l'absence, dans le territoire de la wilaya, d'unités de transformation de l'olive en huile d'olives, a fait savoir la même source.

A noter que la culture de l'olive, notamment les variétés "Sigoise" et "Chemlal", est pratiquée dans cette wilaya côtière, principalement au niveau des régions montagneuses "Dahra", dans les communes de Achâacha et Sidi Lakhdar, situées toutes deux dans la partie orientale du territoire de la wilaya, ainsi qu'au niveau de la partie sud, dite Plateau de Mostaganem, où elle est répandue dans les communes d'Aïn Tedles, Bouguirat, Hassi Mameche et Aïn Nouissy.

Tiaret

Six bureaux de poste en renfort

Six bureaux de poste entreront prochainement en exploitation, dont deux seront inaugurés, durant le mois de mai prochain, et les 4 autres au courant du deuxième semestre de cette année, a-t-on appris du directeur de la Poste et des Télécommunications de la wilaya, Mourad Selmani. Le même responsable a précisé que les deux bureaux, dont la réception est prévue au début du mois prochain, sont implantés à hai "Touffah"

et au chef-lieu de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, ajoutant qu'ils ont été réalisés au titre du programme sectoriel (PSD) pour un coût de 56 millions de dinars. Par ailleurs, les travaux sont actuellement en cours pour la réalisation et la livraison des quatre autres infrastructures similaires, dont trois inscrites au titre du programme sectoriel pour une enveloppe budgétaire évaluée à 82 millions de dinars, selon M. Selmani. Il a ajouté que

El Bayadh, Béchar

Saisies de psychotropes, des arrestations

Les services de la sûreté de la wilaya d'El Bayadh ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé en trafic de psychotropes et à opérer la saisie de près de 10.000 comprimés, selon la sûreté de wilaya.

Dans la wilaya de Béchar, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant des services de la police judiciaire (PJ) ont saisi 4,995 kg de kif traité et 3.450 comprimés psychotropes, selon la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya a indiqué que l'opération a été menée par les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Boualem en exploitant des informations faisant état du passage d'un camion remorque tractant un véhicule en panne à son bord trois personnes dont une femme, soulignant que la fouille du véhicule a donné lieu à la découverte de 9420 comprimés psychotropes de fabrication étrangère dissimulés dans des oreillers.

Agissant sur informations, les éléments de la BRI ont interpellé un individu s'adonnant au trafic de drogue, a précisément la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. La perquisition de son domicile ordonnée par le parquet territorialement compétent a permis de découvrir la quantité de kif traité et de comprimés psychotropes en question. Les investigations ont abouti à l'identification et à l'arrestation du principal pourvoyeur de stupéfiants dans cette affaire. Par la suite, deux véhicules ont été saisis en plus d'une somme d'argent et trois téléphones portables.

Après accomplissement des procédures judiciaires, les mis en cause ont été déférés devant le parquet du tribunal de Boualem.

Mascara

Quatre blessés dans un accident de la route

Belkecir Mohamed

Un accident de la circulation s'est produit samedi après-midi sur la RN 6 reliant Mascara à Sig.

A hauteur de la commune de Hacine relevant de la daïra de Bou-Hanifia, deux vé-

hicules légers se sont

télescopés faisant quatre blessés. Les victimes ont été acheminées par la protection civile vers le secteur sanitaire. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Saïda

Le corps d'une fillette repêché d'un puits

Les éléments de la protection civile ont repêché le corps sans vie d'un enfant dans un puits abandonné dans la commune de Hassasna, a-t-on appris, samedi, de la direction de la protection civile de la wilaya.

La même source a indiqué que le corps sans vie d'une petite fille âgée de 9 ans a été retrouvé, vendredi soir à l'intérieur d'un puits d'une profondeur de 4 mètres et de

**J. Boukraa**

En application des directives des autorités publiques visant à mettre un terme aux extensions anarchiques et à freiner les agressions contre les espaces publics, les autorités municipales d'El Kerma, sous la supervision du chef de la daïra d'Es-Sénia et en collaboration avec la commission des finances, de l'économie et de l'investissement, ont effectué la semaine passée une opération de démantèlement de constructions illicites. Cette action a ciblé des extensions illégales qui avaient été érigées sur des espaces verts et transformées en commerces sans autorisation préalable, en violation flagrante des lois et réglementations en vigueur. Ces extensions anarchiques avaient profondément altéré l'aspect général de la ville. Leur présence non seulement perturbait l'ordre public, mais compromettait également la disponibilité et l'utilisation appropriée des ressources publiques.

En démantelant ces constructions, les autorités locales envoient un message fort : celui du respect absolu des lois et de la préservation des biens publics. L'objectif premier de cette action était de réprimer l'occupation ilégale du domaine public et de rétablir le droit des citoyens à la jouissance des espaces verts. Cette action témoigne également la volonté de faire respecter la loi et de lutter contre toute forme d'abus ou d'occupation illégale de l'espace public. Toujours dans la daïra d'Es-Sénia, les services communaux ont procédé dernièrement à la démolition de neuf constructions construites illégalement. Les services techniques ont démolis, avec le concours des services de la daïra et ceux de la sûreté, les constructions érigées illicitement à proximité du site des 600 logements publics locatifs à Aïn El Beida, relevant de la commune

d'Es-Sénia. Les moyens humains et matériels requis ont été mobilisés pour cette opération, a-t-on indiqué, tout en soulignant que ce genre d'opérations se poursuivra au niveau de la commune et la daïra d'Es-Sénia. Quelque 100 constructions réalisées sans autorisation dont 26 dans les zones dites «Rocher» et «Coca», relevant de la commune d'Oran, avaient été démolies au cours du mois de décembre dernier, outre 70 autres constructions à Haï Chahid Mahmoud, à proximité du groupe d'habitat des 300 logements dans la commune de Hassi Bouneif. Plus de 210 constructions érigées illégalement, dont certaines en cours de réalisation, ont été démolies durant l'année écoulée dans plusieurs régions de la wilaya, à l'instar de la localité Hassiane Toual (Benfréha), des communes d'Es-Sénia, Bir El Djir, Misserghine, Arzew, Hassi Bounif et Oran, rappelle-t-on.

Misserghine Vers une actualisation des loyers des biens communaux

K. Assia

L'APC de Misserghine a décidé de mettre à jour les prix des loyers des commerces propriétés de la commune. Une décision initiée lors d'une réunion tenue il y a quelques jours par le président de l'APC et regroupant les élus et les responsables des différentes divisions communales. Il s'agit d'actualiser les loyers des commerces et de revaloriser le patrimoine communal de quoi permettre à la commune de fructifier ses entrées et de faire face aux besoins exprimés en matière de travaux d'entretien et de maintenance des différentes opérations initiées sur budget de l'APC. Dans ce registre, un travail de recensement de tous les commerces et biens communaux sera donc élaboré par les services communaux et notamment par la division des activités économiques, et ce, afin de permettre une actualisation et une mise à jour adaptée des prix des loyers. Outre cette mesure, les services concernés doivent désormais procéder à la revalorisation de tous les biens de l'APC de Misserghine. Une action qui est menée à travers tou-

sommier et, dans une seconde étape, elle aura pour mission de compléter ce sommier avec des biens récemment récupérés ou réalisés par la commune et intégrés dans son patrimoine. La dernière opération de mise à jour du sommier de consistance de la commune avait été lancée il y a plus de cinq années avec la mobilisation d'un nombre important d'agents au niveau de l'APC et des 12 secteurs urbains. Le recensement minutieux des biens communaux a permis de révéler que la commune dispose d'un riche patrimoine productif de revenus, malheureusement mal exploité. Sur la base de ce premier recensement, la commune dispose ainsi de 1.434 logements, 127 locaux à usage commercial, 21 garderies, 12 stades, 2 fourrières canines, un marché de gros de fruits et légumes, un marché à bestiaux, 32 marchés de détail, un abattoir, 19 salles de cinéma, un centre équestre, 10 salles de fêtes, 2 grands parkings, 2 hôtels et deux centres de vacances. Elle possède aussi un important patrimoine non productif de revenus composé, entre autres, de 188 écoles, 9 mosquées, 16 centres de santé, etc.

Benfréha Des locaux commerciaux mis en location

La commune de Benfréha, à travers son Assemblée populaire communale, a annoncé l'ouverture d'une adjudication pour la location de divers locaux commerciaux. Ces espaces, de différentes superficies, sont situés dans la localité de Hassiane Toual et Benfréha. Cette initiative vise à offrir une opportunité prometteuse aux jeunes désireux de se lancer dans le monde du commerce. Les locaux proposés comprennent une diversité d'emplacements, chacun offrant ses propres avantages. Parmi ceux-ci se trouvent plusieurs locaux au sein du marché couvert, situé dans la rue Emir Abdelkader à Hassiane Toual. De plus, des espaces sont disponibles au marché couvert, dans la rue Messali Hadj à Hassiane Toual, offrant une visibilité optimale aux commerçants. Une salle polyvalente est également mise à disposition dans la rue Mustapha Benboulaïd ainsi que deux cafétérias à Hassiane Toual et Menatsia. De plus, un local commercial situé dans la rue de l'Abattoir Hassiane Toual sera mis en location. En outre, il est prévu la location de plusieurs autres espaces dont plusieurs kiosques ainsi que six locaux dédiés à l'artisanat professionnel. Ces

emplacements variés offrent une diversité d'options adaptées à différents types de commerce. L'Assemblée populaire communale de Benfréha encourage vivement à saisir cette opportunité unique pour démarrer ou développer une activité commerciale dans un environnement dynamique et propice à la croissance économique. Cette adjudication représente non seulement une chance de réussite individuelle, mais aussi une contribution à l'épanouissement économique et social de la commune de Benfréha dans son ensemble. Les intéressés sont invités à prendre contact avec la commune pour plus d'informations sur les conditions et les modalités de cette adjudication. Les locaux commerciaux loués peuvent être utilisés pour une variété de commerces, tels que des magasins d'alimentation, des boutiques de vêtements, des restaurants, des pharmacies, des boulangeries, des fruits et légumes, entre autres. Outre l'amélioration de la qualité de vie des résidents des nouvelles cités, cette initiative contribuera également au développement économique local en offrant des opportunités commerciales.

J. B.

La commission de wilaya de l'environnement dresse son bilan **100 tonnes de détritus ramassées en six jours**

K. Assia

Pas moins de 100 tonnes de déchets ont été ramassées par la commission de l'environnement et de la protection de l'environnement relevant du cabinet du wali d'Oran, de la période allant du 5 avril au 10 avril dernier. Ces opérations, visant à préserver l'environnement et à lutter contre l'insalubrité des lieux, ont été lancées dans plusieurs délégations communales et ont porté sur l'enlèvement des ordures, le balayage et aussi l'élagage des arbres. Des équipes d'intervention relevant de cette commission ont été déployées, dans plusieurs artères et quartiers de la ville, à l'instar de la cellule de la communication de la wilaya de sorte que ces opérations initiées conformément à un plan d'action ont ciblé les places publiques et les mosquées implantées dans les différentes délégations et secteurs urbains à l'exemple de Haï

Bouamama, El Badr, El Othmania, M'heddine, El Mokrani, En Nasr, El Emir, Ibn Sina, El Hamri, Akid Lotfi y compris la place de Tahtaha dans le quartier de Médina Jедida. Par ailleurs, une dizaine de mosquées réparties à travers plusieurs secteurs urbains ont été aussi nettoyées à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Fitr par ladite commission. D'autre part, des directives ont été données par le wali d'Oran pour renforcer l'entretien de la ville et surtout multiplier les opérations de collecte des ordures et autres détritus. Les maires et les directeurs des secteurs urbains sont chargés d'identifier les points noirs et un programme d'action a été mis en place, afin de permettre l'intervention des équipes de nettoiement. Outre la mobilisation des moyens matériels, cette campagne mobilise tous les agents du service d'hygiène et cible les voies express, les routes nationales, et les différents accès à la wilaya d'Oran.

Validation des acquis de l'expérience professionnelle **Près de 350 marins pêcheurs inscrits à l'examen**

Près de 350 candidats se sont inscrits à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins pêcheurs de la wilaya d'Oran, a-t-on appris du directeur local de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, Abdellasset Hameri.

La session inaugurale de cet examen dans la wilaya d'Oran a enregistré la participation de 36 candidats dans deux spécialités, soit 12 capacitaires et 24 électro-motoristes, a-t-il déclaré, ajoutant que le coup d'envoi national des sessions de cet examen a été donné jeudi dernier. La validation des acquis professionnels des marins pêcheurs, une mesure prise par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, se veut un moyen pour régulariser la situation des profes-

sionnels de la pêche en activité non titulaires de certificats d'aptitude conformes à la fonction qu'ils exercent à bord des bateaux de pêche, afin de leur permettre d'obtenir des certificats à travers la validation de leurs acquis, a précisé le même responsable. Il s'agit d'un examen établi par l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023 fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de la mer en activité, leur permettant d'obtenir des certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leurs machines, a déclaré M. Hameri. Le même responsable a fait savoir que les spécialités concernées sont : marin qualifié, conduite des navires de pêche et électromécanicien sur bateaux de pêche.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

BENMLOUD Yamina, 86 ans, Les Amandiers
KADOURI Abdelrahman, 78 ans, Victor Hugo
BAHRI Med, 67 ans, El Karma
YAKHLEF Fatima, 66 ans, Bougirat

Horaires des prières pour Oran et ses environs

06 chaouel 1445

El Fedjr 05h01	Dohr 13h03	Assar 16h44	Maghreb 19h40	Icha 21h02
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Un fonds d'aide financière pour mettre fin à la pauvreté extrême

LOMÉ – Pendant des décennies, la communauté internationale s'est penchée sur le défi de mettre fin à la pauvreté extrême, qui constitue le premier objectif de développement durable d'ici 2030. Malgré certains progrès, on demeure loin du compte, avec un nombre estimé de 700 millions de personnes qui continuent à lutter pour leur survie avec moins de 2,15 dollars par jour. Toutefois, contrairement aux décennies précédentes, nous disposons désormais d'une solution qui peut se déployer rapidement pour accélérer la fin de la pauvreté extrême : les aides financières directes aux ménages les plus démunis.



Par Cina Lawson¹
et Rory Stewart²



1- Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation numérique du Togo.

2- Ex-ministre de l'Aide extérieure du Royaume-Uni*

Le concept en soi n'est pas nouveau. L'aide financière s'est avérée efficace, surtout en cas d'urgences. Pendant la pandémie de la COVID-19, une personne sur six dans le monde a reçu une forme ou une autre d'assistance financière. L'aide directe constitue un instrument efficace pour aider les particuliers à prendre leur vie en main et à investir dans le mieux-être de leur famille. Voilà pourquoi les pays mieux nantis mettent de plus en plus des aides financières au cœur de leur filet de sécurité sociale. Néanmoins, on estime que moins de 5 % des 200 milliards de dollars dépensés annuellement en développement international sont affectés aux virements en espèces.

Les retombées positives des virements sont bien documentées et irréfutables. Les résultats de plus de 300 études contrôlées et randomisées indiquent que les virements peuvent multiplier par deux les revenus ; accroître le taux de scolarisation et d'entrepreneuriat ; diminuer le nombre de repas manqués, les maladies et la dépression et réduire la violence conjugale. Qui plus est, ils

ne réduisent pas les heures travaillées et n'augmentent pas les dépenses superflues en tabac et en alcool. Encore mieux, chaque dollar de virement a un effet d'entraînement d'environ 2,50 dollars dans l'économie locale. Trois années après le virement de l'aide, les personnes assistées gagnent encore plus et sont plus scolarisées. Des études récentes effectuées au Kenya indiquent qu'un virement de caisse d'un montant forfaitaire de 500 dollars était particulièrement efficace pour permettre aux familles d'investir dans des projets pour augmenter leurs revenus.

Tout aussi important, nous avons maintenant à notre disposition des technologies pour envoyer en masse des virements directs aux populations les plus démunies. De nouvelles technologies numériques ont radicalement réduit les coûts et élargi notre capacité de distribuer sécuritairement des fonds aux régions les plus pauvres du monde. Pendant la pandémie, le Togo a utilisé des données de téléphones portables et des images satellites pour repérer et cibler ceux qui avaient besoin de secours. Son programme NOVISSI tirait parti de la technologie de base USSD sur tous les types d'appareils mobiles (comme la messagerie de textes SMS) pour joindre les personnes assistées et vérifier leur besoin, distribuant 34 millions de dollars à 92 000 prestataires.

Après de nombreuses études, ce programme pilote réussi au Togo est maintenant déployé à plus grande échelle dans le cadre d'un programme de 100 millions de dollars, avec l'appui de la Banque mondiale. De même, l'Inde a inscrit 1,3 milliard de personnes à son système d'identifiant numérique en moins de six ans, facilitant la croissance rapide des paiements électroniques et rendant

possible des virements de caisse sans tracas aux régions éloignées du pays. Maintenant que ces programmes et bien d'autres ont démontré l'efficacité des virements de caisse, la question est de savoir comment appliquer cette solution à l'échelle mondiale. Sur la base des analyses d'un groupe de travail international que nous avons récemment coprésidé, nous proposons d'établir un nouveau fonds mondial consacré à l'éradication de la pauvreté extrême par des virements directs forfaitaires. Cette solution aiderait les pays à étendre leur utilisation de virements de caisse électroniques en élargissant les programmes actuels de protection sociale ou en lançant des nouveaux.

Les sommes nécessaires viendraient d'un éventail d'organismes de philanthropie, d'institutions et de gouvernements, comparables au mode de collecte de fonds du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Essentiellement, ces virements seraient offerts non pas pour se substituer à d'autres interventions, mais plutôt à les accompagner.

À près tout, si les familles n'ont pas accès aux soins médicaux, à l'éducation et aux perspectives d'emploi, plus de fonds n'aideront pas autant qu'ils pourraient. Toutefois, en tant que mesure complémentaire, les avantages de ces sommes se prolongeraient au-delà du paiement initial. Les individus et les familles munis de comptes bancaires sur leur portable auraient ainsi accès à un secours financier, leur permettant d'épargner, de lancer des entreprises ou de recevoir des fonds de l'extérieur. À l'échelle, ces infrastructures accélèrent l'inclusion financière des collectivités mal desservies et donnent les moyens aux autorités nationales pour assurer une aide financière d'ur-

gence en cas de catastrophes et pour offrir des avantages à long terme aux populations vulnérables. Alors que l'aide financière seule ne mettra pas fin à la pauvreté extrême, elle constitue une première étape concrète pour catalyser une intervention plus large. Comme pour la stratégie pour s'attaquer au VIH – dans laquelle un accord de distribution d'un traitement antirétroviral a précédé de plus vastes réformes des réseaux de santé et des mesures incitatives pour changer les habitudes – une étape initiale rapide et unifiée peut rendre un problème insurmontable plus gérable qu'on pense. Il est inacceptable qu'à notre époque, des centaines de millions de familles peinent encore à se nourrir et à se loger, que leurs enfants souffrent de retards de croissance et de développement et ne terminent pas leur scolarité. La cruauté de cette pauvreté est aussi une perte tragique de potentiel humain.

En améliorant des douzaines de résultats simultanément, les virements de caisse offrent une solution transformatrice aux facteurs multidimensionnels de la pauvreté. Ils se sont avérés efficaces, adaptables et reproductibles et deviennent plus accessibles d'année en année avec la couverture grandissante des communications mobiles et l'amélioration des infrastructures numériques. Cette diffusion technologique offre une occasion historique de briser le cycle de pauvreté extrême et de désespoir. Pour la première fois, le monde dispose autant des fonds que des méthodes pour réussir. Qu'attendons-nous ?

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

*Est conseiller principal à GiveDirectly.

La crise de la dette des pays du Sud entrave l'ambition climatique



PAR MARÍA
FERNANDA ESPINOSA¹
ET RISHIKESH RAM
BHANDARY²



1- Ancienne présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies*
2- Directeur adjoint de l'Initiative de gouvernance économique mondiale au Global Development Policy Center de l'Université de Boston.

Publié en octobre, un rapport préalable au GST présente des résultats en-deçà des attentes. De même, les récentes perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie révèlent que les niveaux mondiaux de dioxyde de carbone n'ont pas encore atteint leur pic. Cela signifie que si nous entendons atteindre nos objectifs climatiques, il nous faut accélérer la transition vers les énergies propres, et réduire de toute urgence les émissions de gaz à effet de serre. Il sera pour cela inévitablement nécessaire de combler l'important déficit de financement climatique. Or, les dirigeants politiques sont également confrontés à une crise généralisée de la dette souveraine.

Basé sur les données du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que du Fonds monétaire international, le Projet d'allégement de la dette pour une reprise verte et inclusive estime que 69 États ont besoin d'un allégement immédiat de leur dette, et que 61 d'entre eux présentent au moins 812 milliards \$ de dette nécessitant d'être restructurée dans toutes les catégories de créanciers. Par ailleurs, un document de travail du FMI calcule que seuls sept des 29 pays à revenu faible ayant formulé des estimations de leurs besoins en matière d'adaptation disposent de suffisamment d'espace budgétaire pour satisfaire ces besoins et atteindre leurs objectifs de réduction des émissions, également appelés contributions déterminées au niveau national (CDN). Étant prévu que les coûts de service de la dette augmentent en 2024, de nombreux États dépendront davantage en paiements d'intérêts que

dans la santé et l'éducation. Tant que la crise de la dette des pays du Sud persistera, de nombreuses économies émergentes et en voie de développement ne pourront pas investir dans un développement à faibles émissions et respectueux de l'égalité des sexes, ce qui rendra ces pays plus vulnérables aux chocs climatiques et à l'instabilité financière, tout en compromettant l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C, fixé par l'accord de Paris sur le climat.

Pour aborder lien entre dette et climat lors de la COP28 et au-delà, il est nécessaire que les dirigeants politiques se concentrent sur trois objectifs : mener un processus de restructuration de la dette plus inclusif et plus efficace, développer les financements concessionnels, et étendre l'envergure ainsi que le mandat des banques multilatérales de développement (BMD).

Pour commencer, le Cadre commun du G20 doit être réformé pour faire en sorte que tous les pays vulnérables face au climat, y compris les pays à revenu intermédiaire, soient éligibles au traitement de la dette. Bien que le Cadre commun ait commencé à conférer un allégement, les récents accords de restructuration de la dette se sont révélés modestes, et ont entraîné des négociations prolongées qui n'ont fait qu'aggraver le problème. Les futurs accords devront garantir des mesures d'allégement significatives, permettant aux États de relancer la croissance économique et d'atteindre les objectifs climatiques, plutôt que de simplement ramener ces pays à des niveaux antérieurs d'austérité, ou que de les aider à repousser la prochaine crise.

Deuxièmement, le besoin en financements concessionnels n'a jamais été aussi évident. Au mois d'octobre, lors des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Marrakech, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a observé que les taux d'intérêt s'inscrivaient dans une période de « niveaux plus élevés pour une durée prolongée ». Cette situation intervient alors même que les États doi-

vent accélérer le déploiement des énergies renouvelables, qui sont extrêmement sensibles au coût du capital. Il a par ailleurs été constaté que la vulnérabilité climatique faisait augmenter le coût de la dette, tout en restreignant l'accès aux financements.

Il est largement possible de développer les financements concessionnels. Entre 2021 et 2022, les subventions et la dette à faible coût au niveau des projets n'ont représenté que 11 % du financement climatique total, selon la Climate Policy Initiative. Dans le cadre de son initiative « Feuille de route pour l'évolution », la Banque mondiale a indiqué qu'elle étendrait les prêts concessionnels au-delà des pays les plus pauvres, afin de financer les investissements climatiques nécessaires. Il incombe aux autres BMD de lui emboîter le pas, et à leurs actionnaires d'injecter davantage de capitaux pour faciliter cette démarche, afin que les États puissent accéder à des financements abordables ne compromettant pas les autres priorités.

Il est également nécessaire que les BMD gagnent en envergure, et qu'elles soient mieux équipées pour fournir les financements à long terme peu coûteux dont les pays vulnérables face au climat ont besoin. La Banque mondiale a fait un pas dans cette direction, en mettant en œuvre des mesures d'optimisation de son bilan afin d'augmenter de 50 milliards \$ l'ampleur de ses prêts au cours des dix prochaines années, une évolution positive mais insuffisante. Il incombe aux autres BMD d'élaborer des plans concrets d'augmentation de capital, et de présenter ces plans à leur conseil d'administration en expliquant comment une nouvelle injection de fonds leur permettra de fournir des financements à faible coût aux pays en voie de développement, ainsi que d'effectuer des paris plus audacieux sur des investissements susceptibles de changer la donne.

Les BMD doivent non seulement accroître leur capacité de prêt, mais également réformer l'architecture de la dette. La Banque mondiale a par exemple introduit une clause d'interruption tem-

poraire de la dette dans les accords de prêt existants et nouveaux, qui permet à 45 petits États insulaires et pays, confrontés à des événements qui le justifient, de différer leurs paiements d'intérêts et de capital. Tous les prêts des pays emprunteurs devraient inclure une clause de ce type. Il serait également dans l'intérêt des actionnaires des BMD d'améliorer le processus de restructuration de la dette : une crise de la dette prolongée signifie que les BMD devront fournir des financements concessionnels pendant une période plus longue, puisqu'ils sont liés aux indicateurs de la dette.

Lors de la COP28, le GST ne manquera pas de constater que le monde est encore très loin d'avoir atteint les objectifs de l'accord de Paris. Une action accélérée est nécessaire en matière de financements climatiques, de coordination des politiques mondiales, et de déploiement des énergies renouvelables – une action sur le chemin de laquelle se dressent malheureusement des niveaux de dette élevés. Constat révélateur, l'Égypte, pays organisateur de la COP l'an dernier, a explicitement indiqué dans sa CDN révisée que les paiements de service de la dette limitaient l'ambition climatique du pays.

Les gouvernements du G20 et les institutions financières internationales doivent reconnaître que le lourd fardeau de la dette risque d'aggraver la crise climatique. La mobilisation de ressources financières à une échelle sans précédent, bien qu'essentielle, doit être complétée par des mesures visant à alléger le poids considérable de la dette souveraine. Espérons qu'en exposant aux dirigeants politiques la lenteur redoutable des progrès mondiaux en direction du zéro émission lors de la COP28, le GST suscitera la volonté et la confiance politiques nécessaires pour affronter les problèmes interconnectés que constituent le surendettement et le réchauffement climatique.

*Est directrice exécutive de GWL Voices, et coprésidente du Projet d'allégement de la dette pour une reprise verte et inclusive.

Le gouvernement américain contre les jeunes pour le climat

NEW-YORK - Nous payons déjà tous au prix fort pour le réchauffement climatique en cours, mais les jeunes vivront une situation bien plus difficile, et pendant beaucoup plus longtemps. Si nous restons sur la trajectoire actuelle, le réchauffement climatique va s'intensifier pendant le reste de leur vie. C'est pourquoi en 2015 un groupe de jeunes Américains a porté plainte contre les USA pour n'avoir pas limité les effets du réchauffement climatique.



PAR JOSEPH E. STIGLITZ

Prix Nobel d'économie*

Je ne serai plus là depuis longtemps quand les effets du réchauffement climatique se feront sentir avec leur plus forte intensité, mais la vie des 21 jeunes qui ont porté plainte dans l'affaire *Juliana v. US*, les «Juliana 21», sera gravement altérée. Quand leur futur est en jeu, demander aux enfants américains d'attendre qu'ils soient en âge de voter n'est pas acceptable.

S'il fonctionne correctement, le système judiciaire est un mécanisme important qui permet aux citoyens de demander des comptes aux dirigeants élus. Et pour les enfants, alors que le temps est compté, c'est leur seule solution. Le réchauffement climatique, une cause majeure d'anxiété et de dépression chez les jeunes, affecte déjà leur santé physique et mentale.

Les Juliana 21 se battent pour tous les Américains. Chacun de nous a droit à un climat vivable, à de l'air et de l'eau non pollués. Mais au lieu de poursuivre l'action en justice, le gouvernement fédéral semble tout faire pour arrêter la procédure avant tout procès. Au cours des 9 années qui se sont écoulées depuis le début de la plainte Juliana, les Juliana 21 et leurs avocats ont lutté contre 14 tentatives du gouvernement américain de mettre un terme à l'action en justice (j'ai été témoin expert bénévole dans cette affaire).

Pour la septième fois dans le cadre de cette affaire, le gouvernement fédéral a demandé le mois dernier une ordonnance de mandamus, une tactique juridique exceptionnelle dans laquelle une juridiction supérieure ordonne à une juridiction inférieure de ne pas instruire une affaire.

Dans la procédure habituelle, la juridiction supérieure se prononce sur une affaire seulement après qu'elle a été instruite par les juridictions inférieures. Cette nouvelle démarche subvertit le processus judiciaire et empêche les Juliana 21 de témoigner et de présenter leurs arguments en audience publique.

La politique du gouvernement est surprenante, car les tribunaux du monde entier, y compris ceux des USA, ont permis à de jeunes plaignants d'intenter des actions similaires. Ainsi dans une autre affaire portée par l'organisation à but non lucratif *Our Children's Trust* (qui a également porté plainte dans l'affaire *Juliana*), un tribunal du Montana a récemment déterminé que chaque tonne supplémentaire d'émissions de gaz à effet de serre agraverait le préjudice constitutionnel déjà grave subis par les jeunes plaignants. Le juge a donc décidé que les responsables politiques doivent prendre en compte ces préjudices lors de l'examen des demandes de permis d'exploitation de combustibles fossiles. La Cour suprême du Montana ayant rejeté une tentative de l'Etat de suspendre la mise en œuvre de cette décision historique, les agences publiques préparent déjà l'application de la nouvelle norme.

Asa manière, l'affaire Juliana est également entrée dans l'histoire du droit : aux USA, aucune autre affaire n'a fait l'objet de sept requêtes en mandamus. Comme le notent les plaignants, «sur plus de 40 000 affaires civiles dans lesquelles les USA sont poursuivis et représentés par le ministère de la Justice», ce n'est que dans l'affaire Juliana que «le Procureur général a cherché à empêcher la constitution d'un dossier de preuves lors du procès... au seul motif que cela coûte trop cher au gouvernement de poursuivre l'affaire».

Comme l'a reconnu le tribunal du Montana, la crise climatique s'aggrave de jour en jour. Chaque jour, davantage de dioxyde de carbone est émis dans l'atmosphère; et le gouvernement américain dépense chaque jour des dizaines de millions de dollars pour subventionner le secteur des combustibles fossiles.

Cela nous coûte doublement cher, car nous payons à la fois pour la subvention elle-même et pour les dommages environnementaux et sanitaires causés par le forage et l'alimentation de nos secteurs énergétiques par des combustibles très polluants au lieu d'énergies renouvelables propres et disponibles.

Si le prix du procès est trop élevé pour le gouvernement, c'est en partie parce qu'il a mené une bataille de 9 ans pour étouffer les voix des Juliana 21. En effet, un nouveau retard ne ferait qu'augmenter le coût du litige. Ma propre évaluation des coûts environnementaux encourus lors de ces 9 dernières années de retard montre qu'ils sont largement supérieurs aux coûts financiers cités par le gouvernement.

La question n'est pas de savoir si le gouvernement dit «Nous n'intervenons pas dans le fonctionnement de la Justice». Dans ce cas, c'est le gouvernement qui est l'accusé, et il porte l'entièbre responsabilité des actions de son Procureur général. Le meilleur résultat sur le plan moral, économique et écologique serait un accord avec les enfants. Ils veulent seulement que le gouvernement prenne en compte les effets du réchauffement climatique sur eux et sur les générations suivantes lors des prises de décisions politiques. Cela semble relever de l'évidence.

Si pour une raison quelconque le gouvernement ne veut pas d'accord, il devrait au moins laisser la procédure se dérouler jusqu'au procès. La Constitution et le système judiciaire américains sont des outils puissants pour façonner ce que produit notre démocratie pour les jeunes qui ne votent pas sur un problème qui présente un risque vital et à long terme tel que le réchauffement climatique.

Les Juliana 21 savent que si le Procureur général réussit à nouveau à retarder la procédure, ils ne pourront empêcher le gouvernement d'aggraver le problème. De même qu'il est urgent de résoudre la crise climatique, il est urgent - maintenant - d'empêcher le Procureur général de recourir à la tactique inhabituelle consistant à demander à la Cour d'appel du 9^e Circuit ou à la Cour suprême de rendre une fin de non-recevoir, niant ainsi aux jeunes plaignants le droit à la justice.

Nous devons les soutenir. Dans cette affaire, retarder la justice, c'est la refuser.

*Professeur à l'université de Columbia à New-York et auteur principal du rapport 1995 du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), co-titulaire du prix Nobel de la paix 2007. Il a été économiste en chef de la Banque mondiale et président du Conseil des conseillers économiques de la présidence américaine.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

PROJECT
SYNDICATE

AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

POUR
Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

EDITION
NATIONALE
D'INFORMATION

Une défaite majeure pour les géants de la tech

NEW YORK - L'an dernier, l'administration du président américain Joe Biden avait suscité la colère des lobbyistes chargés de représenter les sociétés de la Big Tech et autres entreprises qui tirent profit de nos données personnelles, en dénonçant une proposition qui aurait considérablement mis à mal la confidentialité des données au niveau national, les droits civiques et les libertés en ligne, ainsi que les garde-fous en matière de concurrence. Biden a récemment pris un nouveau décret présidentiel sur la sécurité des données des Américains, qui révèle combien ces lobbyistes avaient raison de s'inquiéter.



PAR JOSEPH E. STIGLITZ

Ancien économiste en chef de la Banque mondiale, et ancien président du Comité des conseillers économiques du président des États-Unis, est professeur à l'Université de Columbia. Lauréat du prix Nobel d'économie, il a été l'un des auteurs principaux du rapport de 1995 produit par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui a été conjointement récompensé par un prix Nobel de la paix en 2007.

dispositions commerciales destinées à circonscrire ce que les États-Unis et d'autres pays peuvent accomplir en matière de protection des données personnelles.

Il pourrait sembler évident que le président des États-Unis doit protéger la vie privée des Américains et la sécurité du pays, toutes deux susceptibles d'être compromises en fonction de la manière et du lieu où les immenses quantités de données que nous générons tous sont traitées et stockées. Pourtant, de manière étonnante, l'administration de l'ancien président Donald Trump a cherché à interdire aux États-Unis la moindre restriction sur les «transferts transfrontaliers d'informations, données personnelles incluses» vers quelque pays que ce soit, si ces transferts étaient liés aux activités de tout investisseur ou prestataire de services opérant aux États-Unis ou dans d'autres pays signataires de l'accord.

La proposition de l'administration Trump d'inclure cette règle à l'Organisation mondiale du commerce prévoyait une exception, permettant en théorie une certaine réglementation «nécessaire pour atteindre un objectif légitime de politique publique», qui était cependant conçue pour ne pas fonctionner en pratique. Si les lobbyistes des géants technologiques citent cette exception pour réfuter les critiques de la proposition plus large, le langage de la disposition est en réalité directement issu d'une «Exception générale» de l'OMC qui a échoué dans 46 des 48 tentatives d'utilisation.

L'interdiction de la réglementation transfrontalière des données ne constituait que l'une des quatre propositions que les lobbyistes des géants de la tech ont convaincu les responsables de l'administration Trump d'intégrer dans l'Accord de libre-échange nord-américain révisé, et de proposer lors de pourparlers liés à l'OMC. Rédigées dans un jargon obscur, et enfouies parmi des centaines de pages de langage caractéristique des pactes commerciaux, ces dispositions étaient trompeusement présentées comme des règles de «commerce numérique».

En interdisant aux gouvernements d'adopter certaines politiques, ces termes rédigés par l'industrie menaçaient les efforts bipartisans du Congrès américain visant à contrer les abus des géants technologiques à l'égard des consommateurs, des travailleurs et des petites entreprises. Ces dispositions court-circuittaient par ailleurs les agences de réglementation américaines chargées de protéger notre vie privée ainsi que nos droits civiques, et de faire respecter le droit de la concurrence. Si les règles de l'ère Trump visant à interdire les restrictions gouvernementales sur les flux de données avaient été mises en œuvre à l'OMC, elles auraient de fait entravé la nouvelle politique de l'administration Biden relative à la sécurité des données.

Peu de gens réalisent que la proposition de l'ère Trump a existé - sauf bien entendu les lobbyistes qui avaient discrètement pris le contrôle des négociations commerciales. Alors qu'aucun accord commercial précédent des États-Unis n'avait inclus de dispositions préemptant l'autorité exécutive

et législative sur la réglementation des données, les plateformes numériques se seraient soudainement vu accorder des droits de secret spéciaux. Les types d'évaluations algorithmiques et de pré-détection d'IA que le Congrès et les agences de l'exécutif jugent essentiels pour protéger l'intérêt public auraient été interdits.

Après la défaite de Trump à l'élection de 2020, les lobbyistes du secteur espéraient encore faire de ces règles异常 une nouvelle norme. Leur plan consistait à ajouter les mêmes dispositions à un accord de l'administration Biden appelé Cadre économique indopacifique. Seulement voilà, au lieu de suivre les lobbyistes, les dirigeants de l'administration Biden ont travaillé avec le Congrès pour déterminer que les propositions de l'ère Trump n'étaient pas compatibles avec les objectifs législatifs et administratifs en matière de vie privée numérique, de concurrence et de réglementation.

Nous pouvons maintenant comprendre pourquoi les lobbyistes technologiques se sont montrés si indignés par la décision de l'administration Biden de retirer son soutien à la proposition de l'ère Trump. Ils ont compris qu'en refusant les menottes du «commerce numérique» chères aux géants de la tech, l'administration Biden réaffirmait son autorité dans la réglementation des grandes plateformes et courtiers en données que les Américains de tous bords politiques estiment trop puissants. C'est précisément à cause de ce genre de comportements de la part des lobbyistes d'entreprise que les accords commerciaux ont mauvaise réputation.

Les États-Unis ont besoin d'un véritable débat sur la meilleure façon de réglementer les géants de la technologie, ainsi que sur la manière de préserver la concurrence tout en prévenant les préjudices numériques qui alimentent la polarisation politique et sapent la démocratie. De toute évidence, le débat ne doit pas être entravé par des contraintes imposées de manière sournoise par les géants technologiques via des accords commerciaux. La représentante américaine au Commerce, Katherine Tai, a parfaitement raison lorsqu'elle affirme que ce serait «une faute professionnelle» d'ancrer dans le marbre des règles commerciales limitant l'action sur ces questions, avant que le gouvernement américain n'ait établi sa propre approche nationale.

Quelle que soit la position des uns et des autres sur la réglementation des géants de la tech - que l'on estime ou non nécessaire de restreindre leurs pratiques anticoncurrentielles et les préjudices sociaux qu'ils causent - toute personne qui croit en la démocratie devrait applaudir l'administration Biden pour son refus de mettre la charrue avant les bœufs. Les États-Unis, comme les autres pays, doivent pouvoir décider de leur politique numérique de manière démocratique. S'ils y parviennent, je pense que le résultat sera très différent de ce que les géants de la technologie et leurs lobbyistes espéraient.

INTERNATIONAUX

LUNDI

Vols Départs

01h05: Oran - Djeddah Air Algérie
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie
08h00: Oran - Lille Air Algérie
14h30: Oran - Toulouse Air Algérie
14h50: Oran - Paris (CDG) Air Algérie
15h20: Oran - Alicante Air Algérie
15h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
15h50: Oran - Paris(ORY) Transavia
16h15: Oran - Médine Air Algérie
16h50: Oran - Istanbul Turkish Air
21h55: Oran - Marseille Volotea
22h55: Oran - Bordeaux Volotea

Vols Arrivées

12h30: Djeddah - Oran Saudia
13h25: Toulouse- Oran Air Algérie
13h35: Marseille - Oran Air Algérie
14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie
14h30: Lille - Oran Air Algérie
14h45: Djeddah - Oran Air Algérie
14h50: Paris(ORY) - Oran Transavia
15h20: Bruxelles - Oran TUI
15h50: İstanbul - Oran Turkish air
18h20: Alicante - Oran Air Algérie
20h55: Marseille - Oran Volotea
21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie
21h30: Paris (CDG) - Oran Air Algérie
21h55: Bordeaux - Oran Volotea

MARDI

VOLS DÉPARTS

07h50: Oran - Marseille Air Algérie
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie
09h00: Oran - Bordeaux Volotea
09h00: Oran - Marseille Air Algérie
10h00: Oran - Toulouse Air Algérie
11h40: Oran - Paris(ORY) Transavia
12h25: Oran - Perpignan ASL Air
13h30: Oran - Paris (CDG) ... Air France
13h55: Oran - Montpellier Air Algérie
15h30: Oran - Paris (CDG) Air Algérie
15h25: Oran - Lyon Air Algérie
15h30: Oran - Paris (CDG) ... Air Algérie
15h30: Oran - Istanbul Turkish Air
17h50: Oran - Lille ASL Air

VOLS ARRIVÉES

03h10: Djeddah- Oran Saudia
05h35: Médine - Oran Air Algérie
06h50: Marseille- Oran Volotea
08h00: Bordeaux - Oran Volotea
08h40: Paris(ORY) - Oran Transavia
10h40: Paris(ORY) - Oran Transavia
11h25: Lille - Oran ASL Air
12h00: Paris(CDG)- Oran Air France
12h55: Montpellier- Oran Air Algérie
13h35: Marseille - Oran Air Algérie
14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie
14h35: Toulouse - Oran Air Algérie
15h50: İstanbul- Oran Air Algérie
16h50: Perpignon- Oran Air Algérie
21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie
21h30: Paris(CDG) - Oran Air Algérie
22h30: Djeddah- Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h10
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 09h30
Oran - Alger 15h05
Oran - Alger 16h00
Oran - Alger 17h45
Oran - Alger 23h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 12h15
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 18h55
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 10h30
Alger - Oran 13h00
Alger - Oran 16h45
Alger - Oran 21h20
Alger - Oran 21h25

MARDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 16h50
Oran - Alger 23h30
Oran - Constantine 08h40
Oran - Constantine 10h00
Oran - El Oued 14h10
Oran - Adrar 21h30
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 08h00
Alger - Oran 14h35
Alger - Oran 20h00
Alger - Oran 21h25

TRAIN - SNCF



DÉPART **ARRIVÉE**

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h15
08h00 12h00
10h00 14h04
14h00 19h25
17h00 21h07

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h35 15h10
14h00 19h26
17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48
08h30 09h15
13h40 14h20
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h15
15h00 15h45
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
10h27 11h34
15h00 16h04

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 18h23

MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06
06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

11h30 13h56
16h00 18h13

CHLEF - ORAN

14h15 16h37

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

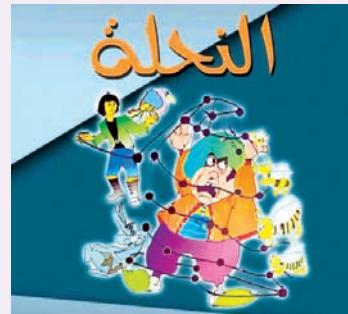
BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

► Mardi 16 avril à 15h au TRO
Ennahla



► Mardi 16 avril à 15h
au TR de Sidi Bel-Abès
Houa w'Hia

► Samedi 27 avril à 16h au TRO
El-3azeb

► Mardi 30 avril à 15h au TRO
Pinocchio



► Mardi 16 avril à 18h00 - IF Oran

Rejoignez-nous pour une exploration enchanteresse de la musique andalouse ! Découvrez les secrets de la nouba andalouse à travers les âges, illuminés par les mystères envoûtants de la chanson Hauzi, trésor du patrimoine algérien. Animée par : Pr Toufik Benghabrit : Artiste, musicologue et professeur de littérature française à l'université de Tlemcen. Nesrine Boussoufi : Médecin, mélomane et analyste des poèmes patrimoniaux.

Conférences / Rencontre
Magyd cherfi



► Mardi 16 Avril 18h00 IF Tlemcen

Kabyle de la deuxième génération souplement affranchi de la cité, roi du burger hallal, père populaire de deux grands fils virtuoses de la vanne, Slimane devrait être un adulte serein. N'empêche que face aux féroces et multilatérales exigences de sa mère, sa cinquantaine vole en éclats.

Musique
TRIO ELEGIAQUE



► Mercredi 17 avril - 18h à l'IF Oran

► Jeudi 18 avril - 18h à l'IF Tlemcen

Ne manquez pas le concert exceptionnel du « TRIO ELEGIAQUE » avec Nicolas Stavy, Hélène Collerette et Virginie Constant !

FENETRES

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN	Ensoleillé Max.27-Min.17
MOSTAGANEM	Peu nuageux Max.21-Min.12
TLEMCEN	Peu nuageux Max.21-Min.11
MASCARA	Peu nuageux Max.21-Min.8
TIARET	Peu nuageux Max.20-Min.6
CHLEF	Peu nuageux Max.25-Min.11
BÉCHAR	Ensoleillé Max.29-Min.14
ALGER	Peu nuageux Max.21-Min.13
CONSTANTINE	Peu nuageux Max.20-Min.10
ANNABA	Peu nuageux Max.21-Min.15

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat(DA)	Vente(DA)
1 USD	132,66	140,76
1 EUR	143,27	152,07
1 GBP	167,33	177,59
100 JPY	87,62	92,98
1 CHF	146,39	155,41
1 CAD	97,59	103,55
1 DKK	19,22	20,39
1 SEK	12,45	13,21
1 NOK	12,26	13,02
1 AED	36,12	38,33
1 SAR	35,37	37,53
1 KWD	430,99	45745
1 TND	42,91	43,34
1 CNY	18,59	18,60

Chèque de voyage Achat Vente

1 USD	134,01	140,76
1 EUR	144,73	152,07
1 GBP	169,03	177,59
100 JPY	88,51	92,98
1 CHF	147,88	155,41
1 CAD	98,58	103,55
1 SEK	12,57	13,21

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

</div

Constantine, Khenchela

Programme AADL 3 : les souscriptions débuteront avant fin juin

Quatre (4) sites viennent d'être retenus dans la wilaya de Constantine pour les projets de réalisation de logements au titre de la première tranche du programme AADL 3, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.



Les assiettes foncières retenues pour la réalisation de logements dans le cadre de ce programme sont situées dans la localité Massinissa (commune d'El Khroub), au quartier Serkina dans la commune de Constantine et aux extensions sud et Ouest à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a précisé la même source.

Le choix des assiettes foncières devant abriter la première tranche du programme AADL3 a été effectué par une commission spécialisée composée de représentants des directions du logement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction et des communes concernées entre autres, a-t-on fait savoir. Le lancement des souscriptions pour ce type de logement aura lieu avant la fin du semestre en cours, a-t-on indiqué, ajoutant que l'administration locale s'attèle à asseoir

toutes les conditions nécessaires et éviter toute éventuelle contrainte pouvant entraver le lancement de ce programme. Par ailleurs, 300 logements ont été réservés en 2024 à la wilaya de Khenchela au titre de la première tranche du programme AADL 3, selon le directeur local du logement. Dans une déclaration à l'APS, Walid Benseghir a révélé que cette première tranche réserve à la wilaya de Khenchela 300 unités pour lesquelles les souscriptions débuteront avant la fin du premier semestre de l'année en cours et elle est appelée à augmenter à 2.000 unités en cas d'accroissement de la demande des citoyens de la wilaya sur cette formule.

En prévision de la concrétisation de ce programme, trois assiettes foncières ont été dégagées dans la commune de Khenchela: à la cité route de Baghaïa dans le POS 21, sur la route de Fringuel,

près des 1375 logements promotionnels aidés, et sur la route Zoui du POS 13, a précisé le même responsable, soulignant qu'en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, toutes les procédures administratives relatives à la régularisation de la nature légale de ces assiettes foncières ont été parachevées.

La superficie totale des assiettes qui accueilleront ce programme est estimée à 22,5 hectares répartis sur les sites route Baghaïa, route Fringuel et route Zoui, a ajouté le directeur du logement. Les souscriptions pour les logements AADL 3 s'effectueront sur le site électronique de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) par le numéro d'identification national et celui de la sécurité sociale du postulant, a indiqué M. Benseghir.

Sétif

Travaux d'aménagement urbain à Guellal

Des travaux d'aménagement urbain ont été lancés dernièrement dans la commune de Guellal pour une enveloppe financière de 49 millions DA, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que cette opération qui vise l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette collectivité locale et à donner un meilleur aspect à ses quartiers, porte sur le revêtement des chaussées, le pavage des trottoirs, l'embellisse-

ment des routes et intersections ainsi que le reboisement.

L'opération dont le délai des travaux a été fixé à cinq mois est de nature à répondre aux aspirations des citoyens relatives à l'amélioration du cadre de vie de cette commune de plus de 21.000 habitants, est-il noté.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'amélioration urbaine ciblant durant cette année les huit communes de Guellal, El Eulma, Hammam Sokhna,

El Ouldja, Oued El Bared, Aïn Sebt, Béni Mouhli et de Djemila pour une enveloppe financière globale de 285 millions DA, ont indiqué les mêmes services.

En 2023, la wilaya de Sétif a bénéficié d'une enveloppe financière de 100 millions DA pour l'exécution de travaux d'aménagement urbain dans les communes d'Aïn Oulemène et Tizi Nebchar dont les taux d'avancement sont respectivement de 75% et 50%, est-il indiqué.

El-Meniaâ

Un nouveau centre de la Radio mis en service

Un nouveau centre de la Radio algérienne a été inauguré à El-Meniaâ au titre du déploiement de son réseau dans les nouvelles wilayas, a-t-on appris dimanche des responsables de cet établissement public.

Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration tenue, samedi soir, en présence des autorités de la wilaya et des représentants de la société civile, le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a souligné

l'importance de la radio locale qui constitue, a-t-il dit, "une plateforme médiatique permettant au citoyen de soumettre ses préoccupations, tout en garantissant un véritable service d'information de proximité, à la hauteur de ses aspirations".

Il a, aussi, mis en avant le rôle de la radio dans le renforcement de la confiance entre le citoyen et l'Etat ainsi que le suivi des programmes du développement local.

Doté d'équipements modernes, le centre de la Radio algérienne d'El-Meniaâ, dispose d'un studio d'enregistrement, d'un bureau de l'administration, d'une section actualités et d'une autre de la production.

Cette nouvelle antenne de la Radio nationale, qui a entamé la diffusion le même jour, comprend divers programmes d'information, d'activités culturelles, de divertissement et de conférences, entre autres, a-t-on indiqué.

Boumerdès

Trois grands navires de pêche en construction à Zemmouri

Trois grands navires de plus de 35 mètres de longueur, actuellement en construction au port de Zemmouri, viendront renforcer la flotte de pêche en haute mer fin 2024, selon la direction de la pêche et de l'aquaculture.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Kadri Cherif, a précisé que ces navires seront prêts pour la prochaine campagne de pêche vers fin 2024.

Ces navires, en plus des trois autres de la même taille entrés en service l'année dernière, s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de la modernisation de la flotte de pêche halieutique, notamment la pêche au thon, selon la même source.

M. Kadri a fait savoir que la flotte de pêche dans la wilaya s'était récemment agrandie avec l'entrée en

service d'une quinzaine de navires de pêche de différentes tailles, construits dans les chantiers navals de Dellys, Khemis El Khechna, Zemmouri El Bahri, ainsi que dans des chantiers navals en dehors de Boumerdès. Aussi, la wilaya possède aujourd'hui une flotte de pêche constituée de plus de 670 navires, ce qui permettra de porter la production halieutique en 2024 à plus de 7.000 tonnes contre près de 6.000 tonnes en 2023, selon l'intervenant.

Cette hausse du nombre de navires de pêche s'est accompagnée d'une augmentation de près de 8% du nombre de marins et d'artisans en activité dans les ports de la wilaya et de l'arrivée de plus de 420 nouveaux artisans, a indiqué le responsable, faisant état de 6.015 marins actifs dans la wilaya.

Béjaïa

Le musée de l'eau de Toudja fait sa mue

Le musée de l'eau de Toudja s'apprête à connaître une nouvelle mue du fait des aménagements prévus, afin de lui donner une impulsion à même de renforcer son impact et son aura culturel, pédagogique et historique.

Le projet porte sur l'ajout de nouvelles structures et un changement programmatique privilégiant les animations familiales et scolaires, a souligné le directeur du musée, Idrir Chibane, dans un bref entretien accordé à l'APS.

Inauguré en 2010, l'équipement, unique en Algérie et pionnier en Afrique, est un complexe à la fois culturel, scientifique, ludique et historique qui célèbre l'eau sous toutes ses formes.

Il se compose d'un espace muséographique où sont exposées des collections autour de la thématique de l'eau et des objets en rapport, dont la plus grande attraction reste le moulin à eau datant de l'époque Romaine, une salle de projection équipée (Data show, écran plat) pouvant servir de salle d'exposition temporaire et un centre de documentation.

Cet espace est projeté au milieu d'un patrimoine hydrique et historique unique. Les visiteurs peuvent profiter de leur "crochet" pour déambuler sur le circuit de "la route de l'eau", truffé d'ouvrages romains,

Alger

Intoxication au monoxyde de carbone : deux femmes sauvées

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont sauvé deux (2) femmes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans la cité Air-Algérie dans la commune et la daïra de Dar El Beïda, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger "sont intervenus vers 14h30 suite à un incident d'intoxication au monoxyde de carbo-

ne émanant d'un chauffe-eau dans la cité Air-Algérie, dans la commune et la daïra de Dar El Beïda", a précisé le communiqué.

"Deux (2) femmes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone dans cet incident", selon la même source, qui précise qu'"il s'agit d'une jeune femme de 17 ans ayant perdu connaissance et d'une femme de 42 ans dans un état stable, qui ont été secourues et transportées vers l'hôpital local".

Horaires des prières pour Alger et ses environs

06 chouel 1445

El Fedjr 04h42	Dohr 12h48	Assar 16h29	Maghreb 19h26	Icha 20h49
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



66e anniversaire de l'équipe du FLN Le président de la FAF rend hommage à tous ses valeureux footballeurs

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a rendu hommage à la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), à l'occasion du 66e anniversaire de la création de cette équipe, indique samedi l'instance fédérale. «Le président de la FAF, Walid Sadi, au nom des membres du bureau fédéral, s'incline en cette journée si particulière à la mémoire de tous ces valeureux footballeurs qui nous ont quittés et prie le Tout-Puissant de prêter longue vie à MM. Rachid Mekhloufi, Dahmane Defnoune et Mohamed Maouche, les trois derniers combattants de cette glorieuse équipe toujours en

vie», souligne la FAF. Il y a exactement 66 ans, le 13 avril 1958, naissait la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN). Une équipe qui aura marqué à jamais l'histoire du sport algérien. Des trente-deux joueurs qui ont signé l'acte de naissance de cette glorieuse équipe de football, trois sont en vie et perpétuent la mémoire d'un groupe de footballeurs algériens qui a fait le choix de tout laisser tomber pour répondre à l'appel de la patrie. Parmi ces joueurs, plusieurs étaient en passe de participer, avec l'équipe de France, à la Coupe du monde 1958 en Suède. Ces joueurs Algériens ont choisi de rejoindre le FLN et défen-

dre la cause algérienne contre le colonialisme Français à l'échelle internationale. «En cette mémorable occasion, la Fédération algérienne de football rend hommage à l'un des plus beaux fleurons de la révolution nationale et à cette glorieuse équipe de la résistance qui a marqué l'histoire du football mondial et celui du combat pour la liberté», a-t-on ajouté. Des 32 joueurs ayant effectué la tournée à travers de nombreux pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie entre 1958 et 1962, trois sont toujours en vie : Dahmane Defnoune (Angers), Mohamed Maouche (Reims) et Rachid Mekhloufi (Saint-Etienne).

Equipe Nationale Petkovic découvre Oran et le stade Miloud Hadefi



Le sélectionneur Vladimir Petkovic, a commencé sa tournée nationale, à deux mois du prochain regroupement de l'équipe nationale. La supervision des joueurs du championnat local montre l'engagement du coach national pour le développement du football algérien et marque le début d'un processus de sélection et démontre par la même occasion l'importance qu'il accorde à l'évaluation des talents locaux pour renforcer la sélection nationale. L'entraîneur national a entamé sa tournée par une première visite au stade du 5-juillet-1962 où il a assisté au match USM Alger-RC Bougaa, pour le compte des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie. Cela a permis au technicien suisse-bosniaque de superviser de nombreux joueurs usmistes à l'image du gardien de but Benbot, Belaid, Benzaïza et le jeune défenseur central Bouanzer (19 ans) dont on dit le plus grand bien. Avant-hier, Vladimir Petkovic a amorcé sa deuxième visite à Oran, plus précisément au stade Miloud Hadefi pour voir le match

CS Constantine-ES Ben Aknoun pour le compte des quarts de finale de la coupe d'Algérie. Le premier responsable technique des Verts était accompagné de ses proches collaborateurs, David Morandi, Nabil Neghiz et Paolo Rongoni. Profitant de sa présence à Oran, le technicien suisse a visité le village méditerranéen. Toujours dans le cadre de son programme de travail, le sélectionneur a décidé d'observer le travail des clubs pendant les entraînements. Selon une source bien informée, Vladimir Petkovic, assistera aux séances d'entraînement des clubs de l'élite en commençant par le stade de Hydra pour superviser le travail effectué au Paradou AC. Dans ce même contexte, on a appris que le coach national profitera de sa présence à Alger pour rendre visite à l'Académie du PAC.

Aussi, une réunion sera programmée prochainement avec les entraîneurs des clubs de la Ligue 1 pour évaluer le travail et débattre la situation du football national.

Pour la deuxième étape de son

programme, Vladimir Petkovic entamera une tournée en Europe pour entamer les contacts avec de nombreux Franco Algériens, susceptibles de renforcer la sélection nationale pour les prochaines échéances officielles. Plusieurs noms figurent sur le calepin du coach national, tels que les Michael Olise (Crystal Palace), Akliouche (AS Monaco), Rayan Cherki que les responsables de la FAF comptent l'intégrer au plus vite à la sélection nationale. Après avoir atteint Houssam Aouar, Rayan Ait-Nouri et Amine Gouiri, l'équipe nationale espère faire également de même avec le sociétaire de l'Olympique de Lyon. Dans l'une de ses déclarations, Cherki compte se rendre en Algérie, le pays d'origine de sa mère, mais il n'a en revanche rien dit sur ses ambitions au niveau international. A noter que Cherki, actuellement joueur chez les Espoirs français, reste éligible pour représenter l'Algérie. A cet effet, une source bien informée affirme que la fédération algérienne de football aurait entamé des discussions avec l'entourage de Rayan Cherki.

Coupe d'Algérie

Le CSC rejoint le CRB aux demi-finales

départager les deux formations.

Dans une rencontre où le jeu s'est concentré au milieu de terrain, le CSC n'a pas trouvé de solutions face à une équipe de l'ESBA qui a réussi un match parfait sur le plan défensif et en optant par des contres qui ont failli faire mouche. Les «Vert et Noir», dans un jour sans, ne sont à aucun moment parvenus à faire respecter la hiérarchie devant une formation de l'ESBA qui vient juste d'accéder en Ligue 1. En somme, l'Etoile de Ben Aknoun, qui est sortie avec les honneurs, devra se consacrer désormais au championnat où elle lutte pour son maintien parmi

l'élite. Pour rappel, le dernier match des quarts de finale aura lieu demain au stade du 19 Mai 1956 à Annaba entre l'USM Alger et l'US Biskra. Par ailleurs, à noter que les deux premiers matches de ces quarts de finale ont été marqués par des actes de vandalisme au stade de Constantine. Selon notre source, plus de 20.000 chaises ont été saccagées par les supporters du CRB. Un geste condamnable et regrettable. A Oran, nous avons appris que les fans du CSC ont inondé le terrain de fumigènes qui ont failli endommager la piste du stade Miloud Hadefi.

M. Z.

Mercato : Amoura convoité



Alors que l'international algérien Mohamed Amoura traverse une période quelque peu compliquée avec l'Union Saint-Gilloise, les premières offres d'Angleterre arrivent. L'attaquant algérien n'a pas marqué depuis sept matchs et son club qui cacaolait en tête du championnat, patine dans la phase de play-off avec deux défaites de suite. Malgré ce passage à vide, avec ses 20 buts inscrits, Amoura reste très convoité notamment en Angleterre et un départ et plus que jamais d'actualité cet été. Les

pistes le menant vers Brighton ont été souvent évoquées. D'autres informations affirment que deux autres offres émanant de West Ham et Tottenham.

Cependant les Hammers semblent les plus actifs avec une proposition à hauteur de 15 millions d'euros. Cette offre serait encore loin de ce qui est attendu du club belge qui en demande au moins 20 millions d'euros. La valeur marchande de l'international algérien a pratiquement été multipliée par dix en une saison.

Belgique : Premier but de Slimani avec Malines

Suspendu la semaine dernière, Islam Slimani a effectué son retour en championnat de Belgique en inscrivant son premier but avec Malines. Menés par deux buts à zéro à domicile, les coéquipiers de Slimani ont réagi en deuxième période et vont inscrire deux buts assez rapidement. D'abord par Elias Cobbaut à la 56e puis par Islam

Slimani dix minutes plus tard, ce dernier s'élève au-dessus de tout le monde pour marquer de la tête (66e). Finalement Malines marque le but de la victoire dans les arrêts de jeu sur un but contre son camp de Tagir qui dévie un centre dans ses buts (90'+3'). Cette victoire permet à Malines de continuer à espérer une place européenne en Conference League.

Hand / Super-coupe d'Afrique (Oran-2024) Al Ahly du Caire et Petro Luanda pour défendre leurs titres

La ville d'Oran sera, à partir d'aujourd'hui, la capitale du handball africain en abritant la Super-coupe d'Afrique, suivie du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (18-27 avril), deux événements majeurs qui permettent à El-Bahia de rester sur la lancée après avoir accueilli, au cours des deux dernières années, plusieurs compétitions internationales et nationales grâce à ses belles et nouvelles infrastructures sportives. Quatre formations animeront, à la salle omnisports du complexe «Miloud Hadefi», cette 31e édition de la Super-coupe masculine, dont deux égyptiennes, à savoir les deux «géants» du Caire, Al Ahly, tenant du titre et le Zamalek, en plus de la JSK du RD Congo et le BMC du Congo. Les deux clubs caïotes partent avec les faveurs des pronostics pour atteindre la finale de l'épreuve des messieurs, programmée demain. Le Zamalek, affronte en demi-finale la JSK (13h 30), alors qu'Al Ahly croit

sera le fer avec le BMC (18h 30). L'Algérie, pays hôte, n'est pas représentée dans cette Super-coupe, où le MC Alger, qui, a rétrogradé pour la première fois de son histoire au deuxième palier, compte pas moins de neuf titres.

Le club algérois, absent de la scène continentale depuis près d'une décennie, devance dans ce registre le Zamalek (7 titres) et Al Ahly (3 titres), soit les deux clubs qui ont animé les sept précédentes finales de la Super-coupe, sauf qu'outre le MCA, le MB Batna est le seul autre club algérien à avoir disputé une finale de cette épreuve, qu'il a perdue contre la formation algéroise la plus titrée de la compétition.

Chez les dames, la bataille s'annonce rude, au cours de cette 29e édition féminine, entre Al Ahly (Egypte), Primeiro de Agosto (Angola), Petro Luanda (Angola) et la DGSP (Congo). Lors des demi-finales, le Primeiro sera opposé au DGSP (11h 00), alors que Petro défiera Al Ahly (16h 00).



■ Loue F3 Plateau, 3^{ème} (2.5 U) F3 Maval, RDC (3U) F3 Millenium, CNL, RDC (3.5 U), F5 Aïn El Turck, 4^{ème} (2.5 U), F1 à Coca 1^{er} (2U). Agence Immob Abdallah : 11 rue Cavagnac : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ A vendre F4 110 m², 2F, 1^{er} étage, sur le grand Bd, en face la poste de Hai Sabah + Ascenseur pour habitation ou prof libérale + A vendre Appart F3 aménagé F4, 100 m², 1^{er} étage + garage individuel, cité clôturée la Lofa + villa R+1, 12 m de F, CNEP, en face Président – 0773.24.62.36

VILLAS

■ Sidi Bel-Abbès vends habitation 204 m², située à El Badr – Tél : 0790.82.56.30

PENSÉE

BENARBA Mohamed (Mimoun)
décédé le 13/04/2003
A la mémoire de notre cher et regretté père et grand-père M. BENARBA Mohamed dit (Mimoun) décédé le 13/04/2003. Cela fait 21 ans depuis qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable que personne ne pourras combler. Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses gendres et toute la famille BENARBA demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Allah Birouk



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01



AVIS D'INVITATION

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT informe les soumissionnaires dans le cadre du concours national restreint N° 16/2024 paru dans les quotidiens nationaux Le Quotidien d'Oran et la le 12 février 2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 30/600 Logement Publics Locatifs à Sidi Safi , Wilaya de Ain Temouchent -programme 2024, que l'opération d'évaluation des dossiers de candidatures conformément au cahier des charges a permis de pré qualifier les candidats cités ci-dessous:

PROJET ET SITE	LES CANDIDATS	ADRESSE
MAÎTRISE D'ŒUVRE (ÉTUDES ET SUIVI)	Groupement « A-B Architecture » -Chef de file : BENABDELMOUNEN Miloud	Cité 276 Logis Bloc N° 08 cité O'hamp de Tir Mansourah -Tlemcen-
	BET FOULANE Nabil	N° 02 Bloc 05 cité 96 Logts -Ain Temouchent-
POUR LA REALISATION DE 30/600 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS, à SIDI SAFI	Groupement « ARCHI CREATIVITY » -Chef de file : BELAKHDAR Djamel Eddine	Bureau N° 29 centre commercial Kebiri Maghnia - Tlemcen-
WILAYA DE AIN TEMOUCHENT -PROGRAMME 2024	Groupement « MOUSSAOUI et HAMMADOU » -Chef de file : MOUSSAOUI Mohamed Amine	Centre commercial Kebli RDC - Bureau N° 29 Maghnia - Tlemcen-
	Groupement « SPACE-ART » -Chef de file : BOUKLIKHA Abdelhak.	N° 03 Rue LT El khatir Bel Aïr - Tlemcen-
	Groupement « AUTEC3A » -Chef de file : DRICCI Abdeldjebbar.	N° 10 Hsi Bouhamidi Béni Saf -Ain Temouchent-
	BET TADJ MUSTAFA	Cité Meziane Mohamed N° 317 -Ain Temouchent-
	BET SK-Arch Studio « SAIAH Kamel »	Local N° 11 Bloc A Hay Moulay Said -Ain Temouchent-

Les candidats pré qualifiés sont invités à déposer leurs offres techniques, plis des prestations et les plis financiers conformément au cahier des charges article 14 dans un délai de 15 jours à compter de la date de première parution de la présente publication.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEPE N° 2431004475 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

HUISSIERS DE JUSTICE

محضر قضايا

كل اعلاناتكم للبيع بالمخازن العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques
Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Société recrute

Agent de sécurité

Conditions :

- Diplôme
- Expérience
- Résider à Oran ville

Envoyer CV à
offreemploi2024@gmail.com

Famille à Oran

Cherche • Une femme de ménage Tél 0562 69 64 13



Activité Transport par Canalisations
Division Exploitation
Direction Régionale Est (RTE) Skikda

Avis d'Ouverture d'Enquête Public

La Société Nationale SONATRACH, Activité Transport par Canalisation, Division exploitation, Direction Régionale Est (RTE) Skikda, informe qu'une enquête commodo-incommode public est ouverte sur l'Etude d'Impact sur l'Environnement et l'Etude de Dangers du tronçon de l'Oléoduc OK1 – 34" traversant le territoire de la Wilaya de Biskra, à travers les communes de :

- TOLGA, - M'LILI, - EL HADJEB, - EL OUTAYA, - EL KANTARA.

Et les gazoducs GK1&GK2 à travers le territoire de la Commune de TOLGA.

A cet effet, tout avis, observations et éventuelle demande de consultation de ces études, doivent être formulés sur le registre ouvert à cet effet au niveau des APC concernées et ce dans un délai de 08 jour calendrier à partir de la date de publication de la présente annonce.

ANEPE N° 2425100236 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024



Activité Transport par Canalisations
Division Exploitation
Direction Régionale Est (RTE) Skikda

Avis d'Ouverture d'Enquête Public

La Société Nationale SONATRACH, Activité Transport par Canalisation, Division exploitation, Direction Régionale Est (RTE) Skikda, informe qu'une enquête commodo-incommode public est ouverte sur l'Etude d'Impact sur l'Environnement et l'Etude de Dangers du tronçon de l'Oléoduc OK1 – 34" et les gazoducs GK1&GK2 traversant le territoire de la Wilaya de Constantine, à travers les communes de :

- Ain Smara, - Constantine, - Hamma Bouziene, - Didouche Mourad, - Zeghoud Youcef

A cet effet, tout avis, observations et éventuelle demande de consultation de ces études, doivent être formulés sur le registre ouvert à cet effet au niveau des Communes concernées et ce dans un délai de Dix (10) jours calendaires à partir de la date de publication de la présente annonce.

ANEPE N° 2425100237 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'ORAN

DAIRA D'ORAN

COMMUNE D'ORAN

SERVICE CONTRATS ET MARCHES

Avis D'annulation de l'avis d'appel

D'offre

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Le président de l'Assemblée populaire communale d'Oran déclare l'annulation de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 15/2023 relatif aux Travaux de réhabilitation du terrain du stade communal Toula Allie (EX A.S.E); Et ce à l'issue de la réunion de la commission d'évaluations en date du 17/03/2024.

LE PRESIDENT

ANEPE N° 2431004454 Le Quotidien d'Oran 15/04/2024

•2

21.09 Meurtres au paradis



Episode 4 : Court-circuit

Une nuit, une coupure de courant générale frappe Honoré. En retracant le lendemain la source de la panne à une sous-station électrique, la compagnie d'électricité découvre le corps d'un Anglais, Ellis Baxter, électrocuté. Neville Parker et son équipe apprennent qu'il s'agit d'un génie de la tech installé depuis huit mois à Sainte-Marie et qu'il dérobait de l'électricité pour miner de la cryptomonnaie. Ils interrogent bientôt Ivan McQuillan et Laurette Duschamps, le patron et l'employée de la boutique de réparation informatique où travaillait la victime...

20.10 Le mystère Henri Pick



Célèbre animateur d'une émission littéraire, Jean-Michel Rouche est interpellé par le succès soudain du livre « Les dernières heures d'une histoire d'amour » écrit par un inconnu nommé Henri Pick, un ancien pizzaiolo aujourd'hui décédé et originaire du Finistère. Le critique littéraire est persuadé qu'il s'agit d'une imposture.

21.57 Prête-moi ton docteur
22.49 Haïti, la rançon de la liberté

20.12 Le Printemps de Bourges



Concert de Biga Ranx sur la scène du festival Le Printemps de Bourges. Biga Ranx, de son vrai nom Gabriel Piotrowski, est originaire de Tours. Il est un chanteur, MC, producteur et artiste peintre. Il s'est fait connaître au sein de la scène reggae francophone au début des années 2010. Vivement influencé par des sons jamaïcains, il prend plaisir à mélanger de l'électronique moderne aux basses rasta...

21.05 Flamengo à l'Elysée Montmartre

•5

arte

c 8

10.15 Oiseaux migrateurs : Sur les ailes du voyage

11.05 L'Italie entre ciel et mer

12.00 Première communion : Luxe et tradition en Pologne

12.35 Diabolo menthe

14.20 Des volcans et des hommes

14.45 La beauté sauvage des Balkans

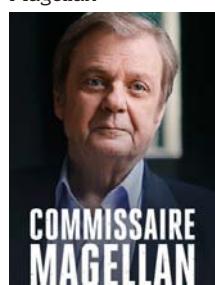
16.25 Invitation au voyage

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.55 Usual Suspects

21.40 It Follows



09.24 Bienvenue chez nous

11.25 Sélection C8

11.37 William à midi

13.09 Inspecteur Barnaby

16.55 PAF

17.49 PAF avec Baba

18.42 Touche pas à mon poste

20.20 Commissaire Magellan



CINE +
FRISSE

L'EXORCISTE
Film d'horreur

Acteur: Ellen Burstyn, Max von Sydow, Linda Blair, Lee J. Cobb, Kitty Winn
Realisateur: William Friedkin

En Irak, un prêtre en proie au doute mène des recherches archéologiques. Aux Etats-Unis, Chris note que le comportement de sa fille Regan a beaucoup changé depuis peu. Chris la soumet à des examens médicaux, qui ne révèlent rien. Les crises de la jeune fille sont de plus en plus fréquentes et violentes. Chris finit par demander de l'aider au père Karras, un psychiatre rongé par la culpabilité depuis la mort de sa mère.



arte 19.55
USUAL SUSPECTS

Realisateur: Bryan Singer

Acteur: Gabriel Byrne, Kevin Spacey, Stephen Baldwin, Chazz Palminteri,...

Après une longue peine de prison, Dean Keaton semble vouloir rentrer dans le droit chemin. Mais la police le soupçonne, ainsi que McManus, Fenster, Hockney et Kint, d'avoir trempé dans un crime. Faute de preuves, ils sont libérés. Un certain Keyser Söze leur suggère de mettre fin à un trafic de drogue en arraigant un cargo en remboursement d'une forte dette. L'un d'eux refuse, il est retrouvé mort.



CINE +
PREMIER

POKER FACE

Acteur: Russell Crowe, Liam Hemsworth, RZA, Aden Young, Steve Bastoni,...

Michael Nankervis, Alex Harris, Paul Muccino et Andrew Johnson sont les amis d'enfance de Jake Foley, riche homme d'affaires de 57 ans qui a fait fortune dans les nouvelles technologies. C'est en 1994, qu'avec Andrew, qui partageait avec lui une passion pour les jeux de cartes et le codage informatique, Jake a monté des premières plateformes de jeu en ligne.

TÉLÉVISION

TF1

20.10 Les bracelets rouges



Saison 5 - Episode 1 / 6

Prudence, une jeune casse-cou, est conduite à l'hôpital Léonard de Vinci suite à une impressionnante chute du toit de son collège. Sa vidéo virale lui attire immédiatement l'amitié d'Emma, de retour pour des complications. César apprend le succès de son protocole expérimental, mais autre chose l'inquiète. La bonne nouvelle pourrait n'être que de courte durée. Nathan quant à lui, réalise que sa vie a été bouleversée depuis l'an dernier.

22.10 New York Unité Spéciale

M6

20.10 Mariés au premier regard



Saison 8 - Episode 5

Quatorze célibataires ont choisi de s'en remettre à la science pour trouver l'amour. Après avoir été soumis à des tests analysés par une psychologue, Ludivine, Laurie, Marie, Jérémy, Raphaël et les autres candidats de cette saison se sont vus attribuer un.e. prétendant.e., avec lequel ils sont censés être parfaitement compatibles.

22.15 Arnacoeur ou prince charmant

CANAL+

20.09 La fièvre



Saison 1 - Ep 6 : L'autre assemblée
Marie Kinsky est invitée par le producteur d'une célèbre émission de télévision du service public qui espère ainsi en améliorer l'audience. La jeune femme refuse mais lui propose une émission spéciale en prime time. Elle invite ses contradicteurs à participer à un débat politique. Sam décrypte la stratégie de son adversaire qui veut mettre en scène la politique spectacle sur le thème du "pour ou contre le port d'armes"...

21.03 Tokyo Vice

22.52 November Ultra à l'Olympia

PLANÈTE +

TFX

W9

09.28 Vikings, les premiers rois

11.17 Marilyn Monroe, la célébrité à tout prix

13.21 Ingénieurs de l'Antiquité

15.10 Je suis Martin Luther King

16.48 Faites entrer l'accusé

18.22 American Pickers, la brocante made in USA

17.27 Clique

18.09 En aparté

18.45 Clique

19.34 En aparté

13.55 The Big Bang Theory

17.00 The Song : à vous de trouver la chanson !

18.00 The Big Bang Theory

20.10 Fan des années 90

22.25 Sister Act. acte 2



Bélier 21-03 au 20-04

Un ennui quelconque ne sera pas suffisant pour vous empêcher d'aller où vous voulez aujourd'hui surtout si vous êtes en forme physique.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous allez apercevoir les choses de la vie d'une façon très différente. Votre bonne humeur vous permet de tirer habilement votre épingle du jeu.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous pourrez saisir certaines opportunités bienvenues. De nouveaux rapports amicaux vont se créer.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous êtes amené à penser à quelqu'un en particulier et vous avez la certitude que c'est quelque chose de très important pour vous de lui en parler.

Lion 23-07 au 23-08

Votre vie va s'illuminer subitement suite à une nouvelle que vous n'attendiez plus.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous pouvez vraiment progresser dans votre vie affective car votre énergie est en constante progression.

Balance 24-09 au 23-10

Il va falloir faire preuve de détermination pour remettre de l'ordre là où le désordre règne.

Scorpion 24-10 au 22-11

D'excellentes nouvelles vous parviennent. Profitez de cette opportunité pour honorer les propositions qu'on devrait vous faire.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez l'occasion de discuter très sérieusement de certains problèmes qui vous tracassent.

Capricorne 22-12 au 20-01

Une opportunité très enrichissante s'offre à vous ce qui vous permet d'atteindre l'objectif ambitieux que vous avez fixé avec beaucoup d'optimisme.

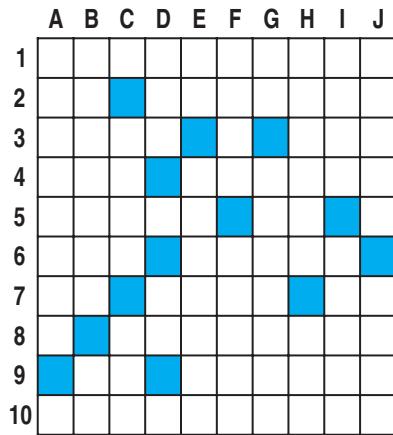
Verseau 21-01 au 18-02

Réfléchissez sérieusement avant d'entamer une action irréversible concernant vos affaires.

Poissons 19-02 au 20-03

Si vous avez quelque chose de très important à faire, ne le différez pas, faites-le maintenant.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 8943

Horizontalement:

1. Bête et de mauvaise humeur.
 2. Botte en touche. Diable, c'est bien Asmodée !
 3. Croulant. Jules pour les intimes.
 4. Quel temps ! Tranquille, quoi !
 5. C'est une trainée pour les marins ! Donne de la bande à son tour.
 6. Une fin pitoyable ! Elle a reçu un coup de main.
 7. Préposition. Fou et mordu. Passé en tête.
 8. Anciens travailleurs au noir.
 9. Un par case. On la donne en recevant.
 10. Populaire.
- Finie.



FOUILLES N° 8943

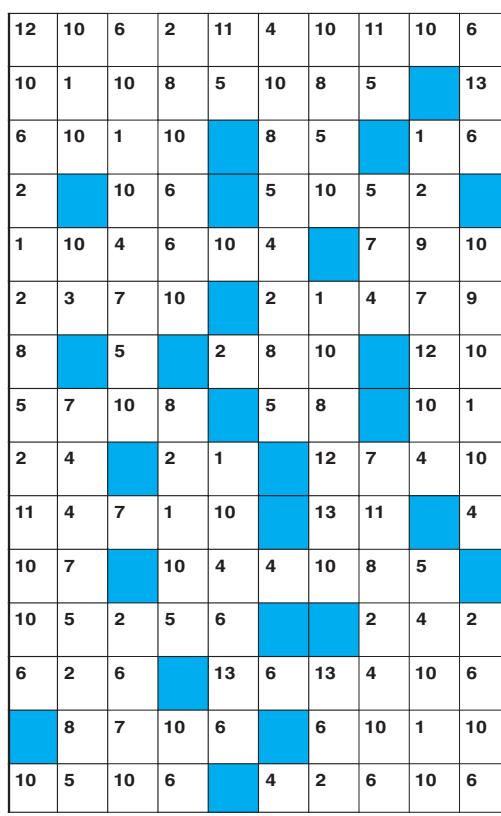
ABSOLUMENT – ALARMER – ANCRAGE – APRES –

ARTISAN – ASPIRER – AUTOMATISME – AVENTURE – BABORD – BIÈRE – BROUHAHA – CARENCE – CHAHUTER – COMÉDIE – DOCTEUR – EMBALLAGE – GENIE – GEISHA – GROUPE – HAMBURGER – MARHANDISE – METTRE – MEUNIER – MINBAR – MIROIR – MIXEUR – MODEM – PATIO – POLAR – POLICE – PREAU – PSALMODIER – RABOT – SAROUEL – STORE – ZENITH.

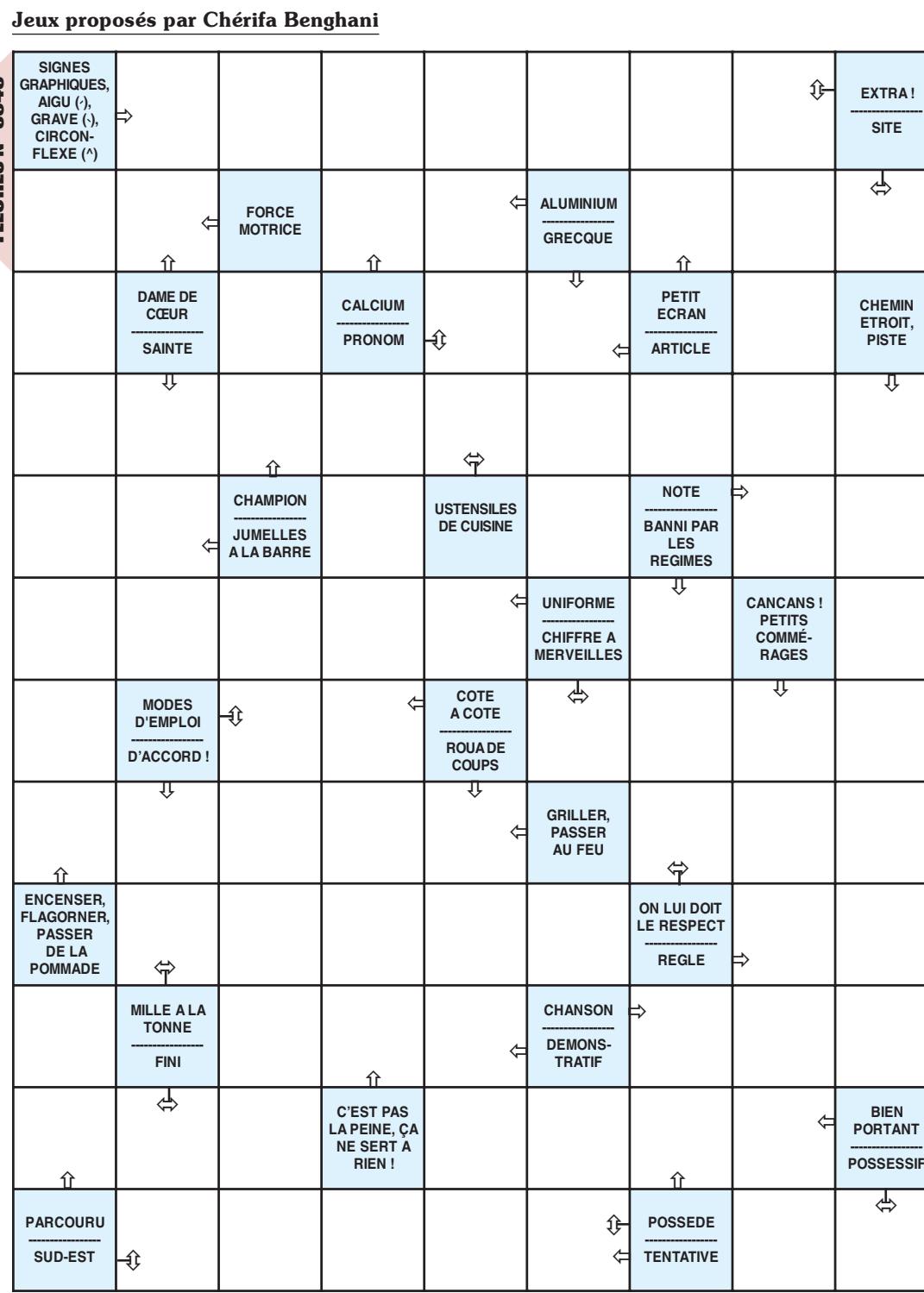
Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er signifie plus bas. Mon 2e est un oiseau passereau.
 - Mon 3e va sans but. Mon tout est un récipient creux et large dans lequel on sert le potage.



SUDOKU N° 8943



CODÉS N° 8943



FLECHES N° 8942



CROISÉS N° 8942



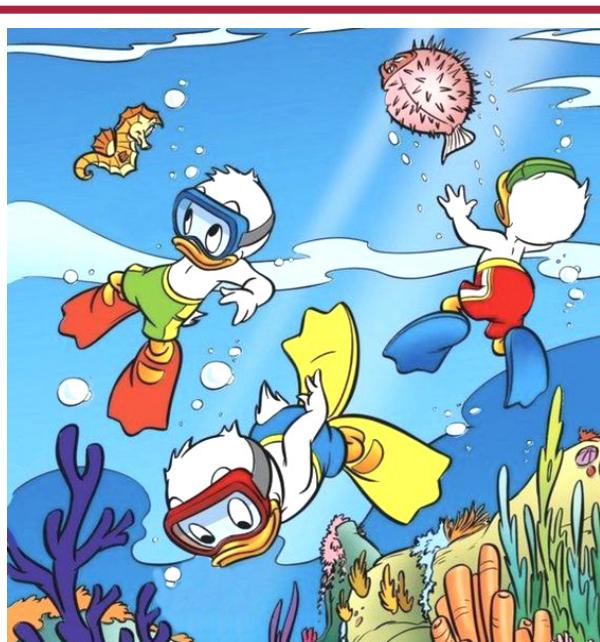
SUDOKU N° 8942



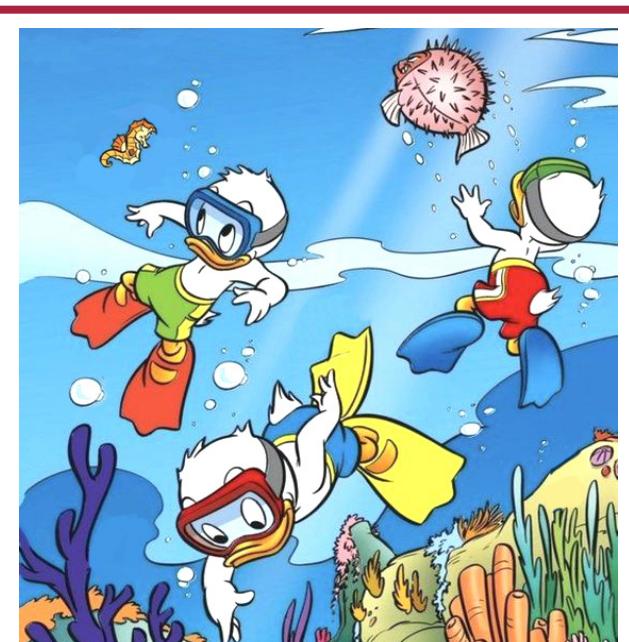
CODÉS N° 8942



FOUILLES N° 8942:
DTESTER (Dé - Tester)



10 ERREURS



Australie : l'auteur de l'attaque au couteau identifié

L'attaque au couteau qui a fait six morts et plusieurs blessés samedi dans un centre commercial de Sydney, a été perpétrée par un homme de 40 ans atteint d'une maladie mentale, rien ne suggérant un éventuel motif terroriste, selon la police australienne.

«A ce stade, nous ne disposons d'aucun élément, d'aucune information, d'aucune preuve ni d'aucun renseignement laissant penser qu'il s'agisse d'une motivation particulière, une idéologie ou autre» à son acte, a expliqué le commissaire-adjoint de la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Anthony Cooke.

En revanche, «nous savons que l'assaillant a souffert (...) de problèmes de santé mentale», a-t-il ajouté, précisant que l'homme, connu de la police, était venu de l'Etat du Queensland (nord-est).

L'agresseur, Joel Cauchi, a été poursuivi et abattu par une policière saluée pour son héroïsme.

Karen Webb, une autre responsable de la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, a fait état de cinq femmes et d'un homme tués.

L'homme, un agent de sécurité âgé de 30 ans, était de nationalité pakistanaise, a indiqué dans un communiqué l'Association nationale pakistanaise-australienne (APNA).

Indonésie : au moins 19 morts dans un glissement de terrain



Un glissement de terrain a fait au moins 19 morts dans la province des Célèbes du sud, au centre de l'Indonésie, à la suite de fortes précipitations, a annoncé dimanche l'Agence régionale de gestion des catastrophes. Au total, 21 personnes ont été retirées du glissement de terrain, qui s'est produit samedi soir dans le district de Tana Toraja, a indiqué Sulaiman Maili, un responsable de l'agence.

«Deux de ces personnes ont survécu et 19 sont décédées» a-t-il indiqué à l'AFP.

«Selon des informations des habitants, deux personnes sont encore portées disparues et pourraient être encore ensevelies», a-t-il ajouté. De fortes précipitations se sont abattues sur Tana Toraja et sa région la semaine dernière, a-t-il ajouté, alors que la saison des pluies n'est pas encore terminée en Indonésie.

Le glissement de terrain qui s'est produit samedi soir «a été provoqué par les fortes précipitations tombées sur un sol instable», a précisé l'agence.

L'Indonésie subit de nombreux glissements de terrain pendant la saison des pluies et le phénomène a été aggravé dans certains endroits par la déforestation.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Brésil : 20 migrants haïtiens présumés retrouvés morts sur un bateau



Vingt corps qui seraient ceux de migrants haïtiens ont été retrouvés dans une embarcation à la dérive le long des côtes nord du Brésil, dans un état de décomposition avancée et présentant des signes de déshydratation et de faim, a indiqué samedi la police.

Des pêcheurs ont alerté les autorités après avoir remarqué l'embarcation dérivant près de la ville de Bragança, dans l'Etat du Para, a indiqué à l'AFP un

porte-parole de la police fédérale, précisant que l'enquête devrait confirmer le nombre exact de victimes, leur identité et les causes des décès.

«Selon la police civile et les experts médico-légaux, il y avait 20 corps. Le chef de la police fédérale de Bragança, Alexandre Calvino, a dit qu'il s'agirait de réfugiés haïtiens», a indiqué la police dans un communiqué.

Les victimes «seraient mor-

tes de faim et de déshydratation, mais des analyses complémentaires sont nécessaires», est-il ajouté.

Une enquête a été ouverte par le bureau du procureur.

Le site d'information G1 a publié une vidéo attribuée à l'un des pêcheurs, montrant un bateau en bois à la peinture bleue délavée flottant dans des eaux peu profondes et un homme dire : «Ca fait beaucoup de cadavres».

Un cargo bangladeshi libéré par des pirates somaliens après rançon



Des pirates somaliens ont libéré dimanche un cargo battant pavillon du Bangladesh et ses 23 membres d'équipage après paiement d'une rançon par les propriétaires du navire, a indiqué la compagnie maritime.

Le MV Abdullah, qui transportait environ 55.000 tonnes de charbon du Mozambique vers les Emirats arabes unis, avait été arraisonné par un groupe de plusieurs dizaines de pirates à environ 1.000 km des côtes de Somalie il y a un mois. Ce détournement est survenu au moment où la pression internationale contre la piraterie dans l'océan Indien s'est relâchée, de nombreux navires de guerre qui surveillaient la zone ayant été réaffectés en mer Rouge pour contrer les attaques des rebelles yéménites Houthis contre le trafic maritime.

«Nous avons conclu un accord avec les pirates», a déclaré à l'AFP Mizanul Islam, de la compagnie SR Shipping, propriété du groupe bangladeshi KSRM. «Je ne peux pas vous en dire plus au sujet de l'argent», mais «tous les membres d'équipage sont sains et saufs», a-t-il ajouté. Le MV Abdullah fait dimanche route vers Dubai, a indiqué un porte-parole de KSRM.

Niger : la Chine va verser une «avance» de 400 millions de dollars sur les ventes de pétrole brut

Le gouvernement nigérien a annoncé avoir obtenu 400 millions de dollars de son partenaire chinois, au titre d'une «avance» sur ses ventes prochaines de pétrole brut dont la commercialisation doit débuter en mai, ont rapporté samedi les médias officiels nigériens.

Selon ces médias, le Premier ministre nigérien Ali Mahaman Lamine Zeine et Zhou Zuokun, le président de la China national petroleum corporation (CNPC), ont signé vendredi à Niamey des accords sur la «commercialisation conjointe de pétrole brut».

Dans «un contrat de paiements»,

la Chine versera «une avance» de 400 millions de dollars que le Niger remboursera grâce à ses recettes du brut qui sera bientôt vendu à l'international.

Cette somme sera «remboursée sur douze mois» avec «un taux d'intérêt de 7%», précise le quotidien gouvernemental le Sahel. Le Premier ministre nigérien a assuré que ces fonds seront gérés «de manière transparente» et ironné «en priorité à la «défense et la sécurité» du pays, confronté depuis des années à des violences jihadistes récurrentes et meurtrières, perpétrées par des groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA TRAGÉDIE DE GHAZA ET SES TENTACULES

l'ONU aura beau multiplier ses plates recommandations et ses appels à la raison et à la sagesse, elle n'aura pas le loisir d'imposer la pacification que les puissances, les Etats-Unis en tête, déniennent en permanence.

Les dires et leurs contraires sont les aliments nourriciers des catastrophes. Leurs résultats sont un feu propice pour les poudrières dont seuls les peuples en paient la lourde facture. Nul ne pourra affirmer que le malheur palestinien est un drame circonscrit et qu'il a des limites. Nul ne pense non plus que ses répercussions obéiront à un tracé des frontières. La

menace d'une catastrophe est une prévision planétaire. Et on en constate les ingrédients chaque jour à travers les pays les plus reculés de la terre.

Bien qu'elles soient désastreuses, les conséquences des bras de fer armés ne seraient sans doute pas dans la seule guerre, mais elles se manifesteront dans l'ombre, alimentées par des acteurs imprévisibles qui ne s'en tiendront qu'en leur foi indémontable à la notion de justice. Indéfiniment nourrie à sens unique, elle ne permet aucune nuance entre la vie et la mort et élargit la spirale de la violence. Ainsi conçue, elle développe les extrémismes de tous bords et elle contrarie la sérénité des peuples pour que les Etats demeurent prisonniers dans les éternelles alertes.